

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2021



INNOVER ENSEMBLE
POUR
UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Les
pep
La solidarité en action

PLUS DE CENT ANS D'ENGAGEMENT

- **1915** : création de l'œuvre des Pupilles de l'enseignement public (PEP) par des universitaires et enseignants de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés ou réformés fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique.
Les sections sont présidées par des inspecteurs d'académie, des recteurs ou des hommes politiques.
- **1917** : dans la continuité de l'œuvre nationale, la Fédération générale des PEP (FGPEP) est créée et regroupe les associations ou sections départementales des pupilles de l'école publique.
- **1919** : la Fédération générale des PEP (FGPEP) est reconnue d'utilité publique le 16 août 1919.
- **1924** : ouverture de la première école de plein air et d'un sanatorium dans les Pyrénées-Orientales.
- **1925** : première colonie scolaire permanente.
- **1926** : les sections qui constituent l'œuvre se transforment en associations départementales autonomes et étendent leur « assistance » à « tous les enfants et adolescents fréquentant ou ayant fréquenté les établissements d'enseignement public qui ont besoin d'assistance matérielle ou morale ».
- **1945** : agrément Fédération de vacances.
- **1953** : création du premier institut médico-éducatif (IME) marquant le début du développement de l'action des PEP en faveur de l'enfance handicapée.
- **1961** : création du premier centre médico-psychopédagogique (CMPP) et des premières classes de neige.
- **1986** : mise en place des actions de soutien scolaire pour les enfants malades (Sapad).
- **1992** : signature de la Charte nationale de l'accompagnement scolaire et mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité.
- **1996** : adoption du premier projet fédéral 1996-2000 qui étend la mission des PEP « à tous les orphelins de la société ».
- **2000** : adoption du 2^e projet fédéral 2000-2005 « Avec l'école, pour une société plus solidaire ».
- **2005** : agrément tourisme et premières structures petite enfance.
- **2006** : adoption du troisième projet fédéral 2006-2010 « Accompagner pour une société plus solidaire ».
- **2009** : création du premier Ehpad du réseau PEP.
- **2010** : mise en place du Système information (SI).
- **2011** : première combinaison des comptes fédérale et premières Rencontres PEP « Le Rendez vous des acteurs engagés pour une transformation sociale ».
- **2012** : adoption du quatrième projet fédéral 2012-2017 « Agir pour l'émancipation de tous ».
- **2013** : 2^{es} Rencontres PEP au Palais Brongniart (Paris) « Quelles solidarités pour quelle transformation sociale ? », création de Face PEP (Formation, audit, conseil et études).
- **2014** : première édition du Baromètre PEP de la société inclusive. Affirmation de la double identité, les PEP acteurs de l'ESS et de l'éducation populaire.
- **2015** : célébration du centenaire et 3^{es} Rencontres PEP « Agir pour une société inclusive ».
- **2017** : adoption du cinquième projet fédéral 2018-2022 « Agir pour une société solidaire et inclusive » et réforme statutaire.
- **2018** : adoption du Projet stratégique de la tête de réseau.
- **2019** : premières Journées Métiers de l'ensemble du réseau PEP à Pau.
- **2020** :
 - participation à la mise en place des communautés 360 et à leur déploiement ;
 - déploiement des outils numériques au service de la continuité d'activité pendant la crise Covid ;
 - première journée de la laïcité des PEP.
- **2021** :
 - initiation des colos apprenantes ;
 - 5^e Rencontres PEP sur la pleine participation des personnes ;
 - création de la Ressourcerie ;
 - participation au CIH.

INTRODUCTION GÉNÉRALE



L'ANNEE 2021 EN UN COUP D'ŒIL

DÉCEMBRE 2020

- 1^{ère} journée de la Laïcité des PEP, engagement du réseau

JANVIER 2021

- Renouvellement de l'agrément national service civique
- Stage des nouveaux responsables

FÉVRIER 2021

- Journées d'information et de formation Indicia
- 1^{ère} mobilité Projet Wiffi en numérique du fait de la crise sanitaire
- Élaboration et coordination pour les Rencontres PEP des Fabriques en régions

MARS 2021

- Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux en numérique
- Les rencontres régionales (présidents et directeurs d'associations du réseau PEP)

VIE INTERNE

VIE PUBLIQUE EXTERNE

- Participation des PEP au Collège des enfants et adolescents du HCFEA
- Participation aux travaux communauté 360
- Participation aux groupes de travail et d'organisation du Pacte du Pouvoir de vivre

ACCOMPAGNEMENTS DU RÉSEAU FGPEP

- Lancement de Nemo, logiciel métier Vern pour la gestion des centres de vacances PEP et déploiement de l'outil Vern
- Convention tripartite CD 21/PEP CBFC et FGPEP pour une expérimentation d'évolution des projets des Mecs
- Mise en place de l'expérimentation des formations d'accompagnement de l'évolution des CMPP avec l'Arpep NA et l'ARS NA

- Les Rencontres PEP du 29 mars au 9 avril en numérique (les Fabriques du 29 mars au 7 avril)
- Semaine de l'ESS
- Lettre de mission du secrétariat d'État pour engager une réflexion sur l'éducation populaire et la défense des valeurs républicaines dans le domaine de l'animation

- Lancement du Projet de Relance PEP

- Contribution PEP aux débats sur le projet de loi confortant le respect des principes républicains
- Participation aux rencontres hebdomadaires avec les ministères sur la crise sanitaire
- 4 février participation au 6^e CIH
- 8 février participation à la conférence des métiers.

- Construction de l'espace partagé dédié Programme Employeur

2021, UNE ANNÉE DE TRANSFORMATIONS ET D'INNOVATIONS

L'année 2021 est une année charnière, une année de transition dans la vie des PEP. Nous avons traversé beaucoup d'épreuves que nous avons d'autant mieux surmontées qu'elles ont révélé les bases solides que la Fédération avait construites dès 2018 avec le 5^e projet fédéral et sa feuille de route stratégique. Nous avons aussi constaté combien cette crise a été un levier de créativité et de transformation dans tous les secteurs d'activité des PEP, dans une dynamique de co-construction avec les pouvoirs publics. De nouvelles pratiques ont été imaginées en 2020 pour répondre dans l'urgence à tous les besoins. En 2021, nous les avons évaluées et capitalisées pour mieux les essayer. Nous avons saisi toutes les opportunités pour réinventer notre société, son équilibre social, économique, citoyen et républicain. Les PEP se sont adaptées aux aspirations de toutes les personnes qu'elles accompagnent, de la Petite enfance pour laquelle elles ont renouvelé leur projet éducatif à tous les autres champs des PEP pour lesquels elles ont apporté des solutions innovantes. En 2021, la Fédération générale des PEP s'est inscrite dans les mutations profondes de notre société : la transformation économique, la numérisation, l'écologie, le développement humain, tout en exaltant ses valeurs fondatrices. Déployé à partir de juin 2021, le plan de relance des PEP représente une opportunité de financer durablement des actions qui convergent vers les engagements de notre projet fédéral tel que : développer l'engagement des jeunes et le vivre ensemble, sécuriser l'emploi, accompagner les transformations des métiers, rendre possible la transition numérique sur les territoires, accroître notre responsabilité environnementale.

AVRIL 2021

- Groupe de travail spécifique d'urgence « Été 2021 »
- Création du groupe de travail Régions pour la dynamisation du fait régional au sein des PEP
- Relance du groupe de travail Promotion de l'offre de vacances PEP été 2021
- Convention avec l'agence nationale du sport pour l'intégration d'un sportif de haut niveau à l'équipe de la tête de réseau

- Création de la Ressourcerie foncière PEP
- Participation à la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme
- Adhésion à l'Uniopss
- Participation aux réunions de travail avec Unat et la JPA pour la pérennisation des colos apprenantes et un programme de relance des classes de découverte

MAI 2021

- 1^{ère} réunion du groupe de travail Sport

- Adhésion au Collectif Mentorat
- La FGPEP contribue à l'opération

Jouons ensemble : recensement des activités parasportives du réseau PEP

- Accords Laforcade, mobilisation des PEP pour la prise en compte des métiers socio éducatifs

- Création d'une cellule de crise Colos pour l'été 2021

JUIN 2021

- Assemblée générale du 29 juin au 1^{er} juillet à Saint-Étienne
- Adoption des motions "Laïcité en actions", "Projet plan de relance PEP", "Régions"

- Fin de l'administration déléguée pour les PEP 63

- Fin de l'administration déléguée Mecs de Dijon

JUILLET 2021

- Mise en place d'une cellule de crise pour l'été 2021 (accompagner et soutenir les associations organisatrices d'ACM)

- Participation au Comité interministériel du handicap

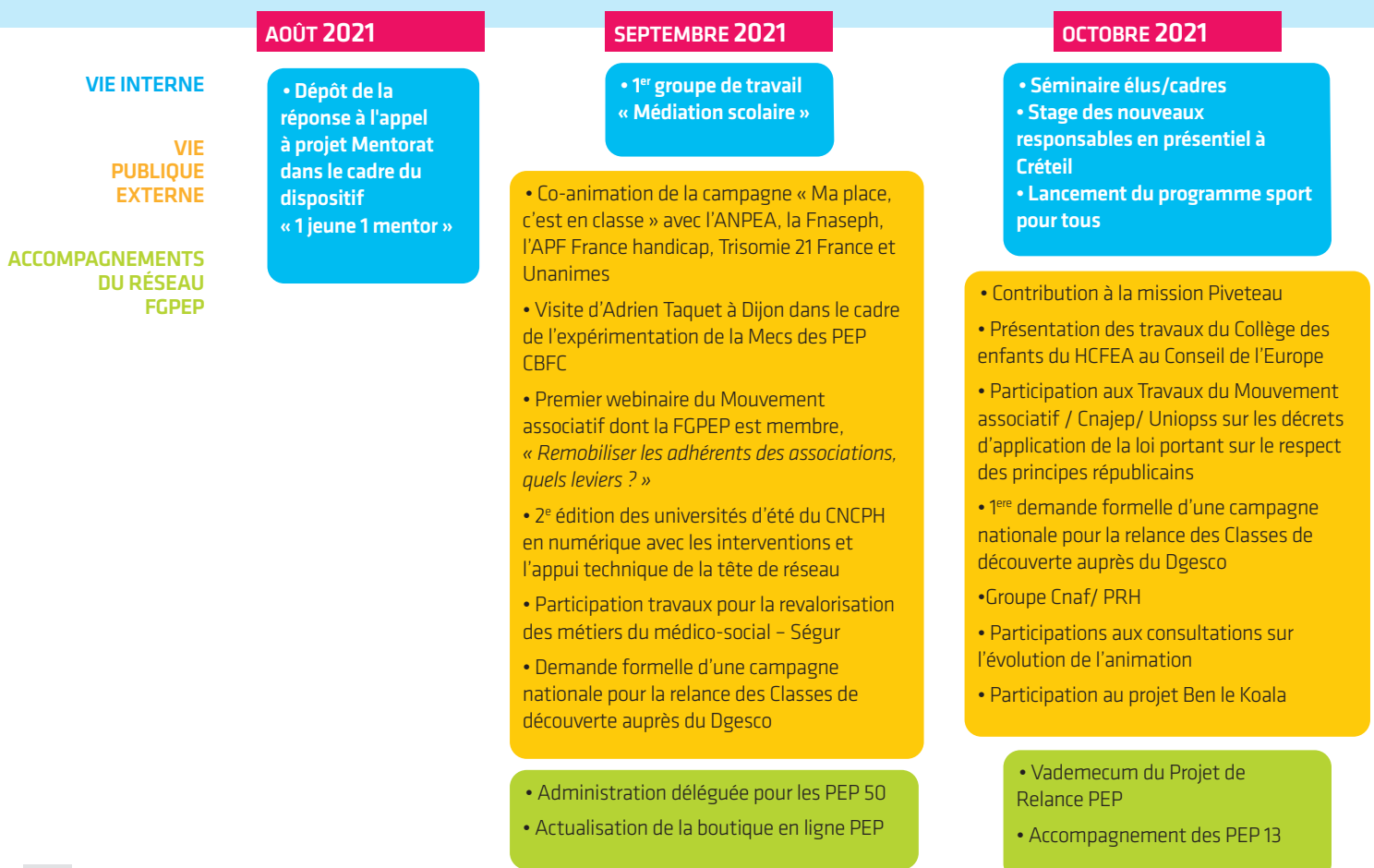
- Audit fédéral pour les PEP 50

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les projets du réseau témoignent de notre capacité à nous réinventer, dans une dynamique qui repose sur des modèles économiques hybrides, combinant impact social et efficacité. 2021 a été également marquée par le lancement en mars du programme Mentorat, en réponse au dispositif national « 1 jeune, 1 mentor ». L'accompagnement individualisé fait partie de l'ADN des PEP depuis leurs temps fondateurs, ce programme imprime un second souffle aux différentes formes d'engagement des PEP, bénévoles, professionnelles.

2021, L'ANNÉE DE LA PLEINE PARTICIPATION

Pour les PEP, fédération d'éducation populaire, l'enjeu est bien de créer et d'entretenir les conditions collectives pour que participent pleinement les personnes de toutes conditions, de tous âges, en tous lieux et en toutes circonstances. Il s'agit de ne laisser personne à l'écart, ni en fonction de son origine (ou de son milieu socio-économique) ni en fonction de son patrimoine culturel et social, encore moins de sa faculté d'expression ou de l'image qu'elle renvoie d'elle-même ou de son appréhension des technologies. Chaque personne, enfant ou adulte, doit être pleinement acteur de son parcours de vie pour participer pleinement à la société. Les 5^e Rencontres, dont l'organisation avait été décalée en mars/avril, ont prouvé que la pleine participation des personnes à leur émancipation continuait d'être au cœur des actions du réseau. Elles auront permis de mesurer le chemin parcouru sur la route tracée par le 5^e projet fédéral qui a mis la pleine participation des personnes à leur projet de vie en tête de ses ambitions.



2021, L'ANNÉE DES PLAIDOYERS

Que ce soit pour défendre l'égalité salariale et promouvoir l'attractivité de tous les métiers de l'accompagnement et de l'animation, pour soutenir la relance des classes de découverte et la pérennisation des colos apprenantes, pour s'engager en faveur de l'avenir de l'Europe ou pour réaffirmer leur attachement au principe républicain de laïcité, les PEP se sont retrouvées sur tous les fronts de la lutte contre les inégalités.

Mouvement d'éducation populaire et de transformation sociale, agissant pour promouvoir une société solidaire et inclusive, les PEP ne pouvaient pas être absentes du débat démocratique de l'élection présidentielle d'avril 2022 et des élections législatives de juin.

L'année 2021, enfin, fut émaillée par des réflexions sur le sens de l'engagement et plus particulièrement le rôle fondamental des associations dans la vie sociale et citoyenne.

Ensemble, plus forts afin d'innover pour une société inclusive et solidaire, nous avons donné du sens à notre volonté de transformation sociale.

DOMINIQUE GILLOT,
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP

NOVEMBRE 2021

- Réunion d'information Mentorat à destination des élus et du réseau
- Première réunion du Conseil consultatif des régions
- 2^e mobilité Wiffi

- Annonces de la mission Laforcade et contribution des PEP
- Participation à la 4^e édition nationale du DuoDay
- Mobilisation des PEP dans le cadre de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées
- Les PEP lauréates de l'AAP "1 jeune, 1 mentor"

- Lancement des travaux de refonte du SI fédéral

DÉCEMBRE 2021

- 2^e Journée de la Laïcité PEP : organisation d'un débat participatif en ligne
- Participation au Congrès de l'ESS
- Rapport Piveteau : audition du Groupe des 10

- Mise en place de préfigureurs pour les Arpep non constituées

JANVIER 2022

- Réunion d'information Mentorat à destination des élus et du réseau

- Contribution PEP au Rapport Piveteau
- Lettre de Dominique Gillot au ministre de l'ENJS pour une relance urgente des classes de découverte
- Participation au comité de filière Petite enfance

FÉVRIER-MARS 2022

- Rassemblement des présidents/Directeurs généraux à La Rochelle
- Élaboration des 55 propositions PEP pour les élections présidentielle et législatives 2022

- Clôture des assises de l'animation
- Publication du 7^e Baromètre PEP de la société inclusive
- Participation aux plaidoyers de la JPA, de l'Unat, "Pacte le du Pouvoir de vivre", du Cnajep, du Mouvement associatif ainsi que du Mouvement Ambition Éducation

SOMMAIRE

1 DES EXPERTISES RENFORCÉES DANS UN CONTEXTE DE MUTATION

RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES ET S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ 10

- La mise en œuvre du programme Laïcité
- Le projet de relance PEP
- Développer l'engagement : le programme Mentorat
- Les P'tits PEP : agir contre les inégalités éducatives dès le plus jeune âge
- Assurer un accueil digne des mineurs non accompagnés (MNA)

LA CAPITALISATION DES PRATIQUES ISSUES DE LA CRISE 15

- L'aller vers les familles
- Des solutions itinérantes d'animation du territoire
- Les colos apprenantes
- L'approche territoriale à 360

UNE APPROCHE GLOBALE DES BESOINS DES PERSONNES 18

- L'habitat adapté, partagé, inclusif - API
- Déployer des Pôles Ressources Handicap (PRH)

LA PLEINE PARTICIPATION DES PERSONNES : DES PRATIQUES INNOVANTES 21

- Le collège des enfants du HCFEA :
participer à l'élaboration des politiques publiques
- Les pratiques de pleine participation en action : les Rencontres et les Fabriques

2 DE L'EXPÉRIMENTATION À L'INNOVATION

S'INSCRIRE DANS DES EXPÉRIMENTATIONS NATIONALES EN COOPÉRATION 26

- D'une initiative de crise à une « pépite nationale » :
les coordonnateurs de parcours
- Ben le Koala : un outil d'inclusion scolaire pour les enfants autistes

DES EXPÉRIMENTATIONS PEP : CAPITALISER ET PROMOUVOIR LES EXPERTISES DU RÉSEAU 28

- Une expérimentation PEP au service de la politique de protection de l'enfance
- Participer à l'évolution et à la transformation des CMPP
- Une plateforme d'accompagnement éducatif et médicosocial sur tous les temps de l'enfant
- Des recherches-action pour consolider les innovations
- Droit et éducation : la médiation scolaire dans les bidonvilles
- Le numérique inclusif

INITIER DE NOUVEAUX PROGRAMMES NATIONAUX 34

- Faire du sport ensemble, avec tous et pour tous
- Droit au répit parental

DES OUTILS ET MÉTHODES DE COOPÉRATION ET DE CO-CONSTRUCTION RENFORCÉS 36

- Un pilotage fédéral des appels à projets
- Développement des compétences
- Programme Employeur
- Europe/International : une première mobilité réussie
- Réflexion et structuration de la promotion des classes de découverte auprès des publics
- Ressourcerie foncière et structuration du programme patrimoine
- Solidarité interne et sécurisation du réseau
- Aboutissement du 5^e projet fédéral

3

LE PLAIDOYER PEP : UNE INFLUENCE RENFORCÉE AU SERVICE DE NOTRE PROJET DE TRANSFORMATION SOCIALE

DES PARTENARIATS CONSOLIDÉS AU SERVICE DE L'INFLUENCE DES PEP 44

- Les nouvelles adhésions
- Contribution à des plaidoyers collectifs
- Pacte du pouvoir de vivre

LA PARTICIPATION AU DÉBAT NATIONAL ET À L'ACTION PUBLIQUE 47

- La mobilisation en faveur de l'attractivité des métiers de l'accompagnement
- Accompagnement de la transformation de l'offre médicosociale
- Moderniser les établissements d'aide par le travail (Esat)
- Défendre et relancer les classes de découverte
- Contribuer aux Assises de l'Animation
- Participer activement à l'avenir de l'Europe
- Représentation au Comité économique et social européen (Cese)
- Construire un plaidoyer en vue des élections nationales de 2022

CONCLUSION 51



DES EXPERTISES RENFORCÉES DANS UN CONTEXTE DE MUTATION



EN 2020, LES PEP SE SONT ADAPTÉES À LA CRISE SANITAIRE ET SOCIALE. EN 2021 ELLES ONT POURSUIVI LEURS EFFORTS EN CAPITALISANT NON SEULEMENT LES ACQUIS DE 2020 MAIS AUSSI TOUTES LES EXPERTISES ET PRATIQUES DÉVELOPPÉES DEPUIS DES ANNÉES EN RÉPONSE AUX BESOINS DES PERSONNES. DANS CE CONTEXTE, LES PEP ONT CONÇU DE NOUVEAUX PROGRAMMES, EN RÉPONSE À CES ÉVOLUTIONS ET EN RÉPONSE AUX POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES. ENFIN, LES RENCONTRES 2021 (AVEC LEURS FABRIQUES) TIENNENT UNE PLACE PARTICULIÈRE DANS L'ANNÉE 2021 : ELLES ONT RENDU VISIBLE AUX YEUX DU RÉSEAU, DES ÉLUS ET DES PARTENAIRES LA MISE EN ŒUVRE DU PRINCIPE DE PLEINE PARTICIPATION DES PERSONNES, CONFORMÉMENT AU 5^E PROJET FÉDÉRAL.

1
DES EXPERTISES
RENFORCÉES DANS
UN CONTEXTE DE MUTATION



RÉPONDRE AUX BESOINS
DES PERSONNES ET S'ADAPTER
AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

• LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LAÏCITÉ

Conformément à ses valeurs fondatrices, la Fédération générale des PEP a poursuivi et renforcé son engagement en faveur de la promotion de la laïcité, au travers de la mise en œuvre d'un programme d'actions lancé fin 2020. Votée par l'assemblée générale des PEP, la motion « Laïcité en actions » en a précisé les modalités concrètes de mise en œuvre début juillet 2021. Le programme Laïcité co-construit avec le réseau vise à engager la structuration des pratiques pour les mettre en cohérence, en démultiplier l'impact, rendre plus visible ses actions en interne et les partager avec ses partenaires. Il s'agit de recenser les pratiques, de les interroger et de les diffuser afin d'accompagner les professionnels et tous les éducateurs (au sens large du terme, notamment bénévoles) à porter et promouvoir les modes d'action des PEP pour la laïcité auprès de leurs partenaires, des institutions, des familles, des groupes, des enfants, des jeunes. Ce

travail a été conduit en 2021. Un groupe de travail et une résolution votée à l'assemblée générale de Saint-Étienne ont soutenu la création du programme Laïcité.

Dans cet état d'esprit, la deuxième journée Laïcité a été organisée en ligne et en direct le 9 décembre 2021. Intervenant dans le contexte de période pré-électorale au sein duquel les débats sur les questions de l'immigration, de l'accueil des réfugiés et des jeunes migrants (MNA) ont été exacerbés sur le plan médiatique, la Fédération générale des PEP a souhaité intervenir auprès des citoyens en tant qu'acteur de la laïcité et faire de ses pratiques des leviers de lutte contre la xénophobie en France et en Europe.

Au cours de cette journée Laïcité, des présentations de pratiques du réseau PEP (PEP Atlantique Anjou, PEP 28, PEP 11, PEP 14, PEP 91) ont nourri les échanges avec les acteurs de terrain des collectivités locales, les enseignants, les professionnels ou les partenaires de l'éducation populaire et des différents secteurs qui agissent auprès des jeunes et de leurs familles. Une table ronde, animée



LA JOURNÉE LAÏCITÉ EN CHIFFRES

UNE ÉMISSION EN LIVE AVEC PLUS DE **200** PARTICIPANTS

→ **FACEBOOK**

7 PUBLICATIONS

4 905 VUES

195 CLICS

→ **TWITTER**

23 PUBLICATIONS

DONT **18** POUR LE LIVE TWEET DU 9 DÉCEMBRE

11 222 VUES DONT **8 669** VUES POUR LE LIVE TWEET

319 ENGAGEMENTS (INTERACTIONS)

DONT **227** POUR LE LIVE TWEET

→ **LINKEDIN**

8 PUBLICATIONS

25 122 VUES (UNE PUBLICATION BOOSTÉE)

491 CLICS



par François Saltiel, journaliste et producteur sur France Culture, a réuni Imène Ben Cheikh, représentante du Réseau français des villes éducatrices, Olivier Dalmont, référent laïcité du lycée Montesquieu d'Herblay dans le Val d'Oise, Marc Engel, chargé de mission citoyenneté auprès du sous-directeur à l'éducation populaire, Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) et Laura Soyer, responsable recherche et développement des PEP Atlantique Anjou (44-49). Gérard Delfau, ancien sénateur et maire, directeur de la collection Débats laïques éditée par l'Harmattan, était le grand témoin de la journée.

Les perspectives dégagées lors de cet événement ont été intégrées dans l'enquête annuelle du Baromètre PEP de la société inclusive 2022 et ont nourri le plaidoyer PEP sur les questions de laïcité et du vivre ensemble. Ce plaidoyer a été formalisé dans [les 55 propositions PEP](#) en vue des élections présidentielle et législatives de 2022 (voir page 50 de ce rapport).



1

DES EXPERTISES RENFORCÉES DANS UN CONTEXTE DE MUTATION



LES PEP LAURÉATES DE L'APPEL À PROJET « UN JEUNE, UN MENTOR » EN OCTOBRE 2021

Une convention nationale d'objectifs est signée en novembre 2021 avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, visant à mettre en œuvre un programme fédéral PEP Mentorat déployé en 2021/2022 en lien avec la mobilisation de l'ensemble du réseau.

Le programme Mentorat PEP est structuré autour de trois objectifs :

- créer avec les partenaires locaux des espaces d'engagement pour des jeunes (bénévoles et/ou volontaires en Service civique ou Mission d'intérêt général SNU), des adultes actifs ou des retraités comme mentors ;
- répondre de manière individualisée aux besoins des publics les plus fragiles (jeunes en difficulté scolaire et/ou sociale, décrocheurs, jeunes handicapés, mineurs non accompagnés, jeunes allophones, jeunes de l'Aide sociale à l'enfance ou accompagnés par la Protection judiciaire de la jeunesse)
- agir pour que les mentorés soient les mentors de demain.

La tête de réseau organise le pilotage et le déploiement de ce programme grâce à un appel à projet interne, soutenant financièrement les associations PEP engagées et proposant des formations, des outils méthodologiques et de communication. Un comité de pilotage a été mis en place, associant une quarantaine d'associations PEP.

Les PEP
La solidarité en action

DEVENEZ LE MENTOR D'UN JEUNE

AVEC LES PEP, SOYEZ MOTEUR DE LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE

→ Vous souhaitez être utile, transmettre votre expérience, accompagner un jeune dans son parcours, vers plus d'autonomie et de confiance en lui, lui permettant de croire en ses capacités

→ Devenez mentor dans une des associations PEP engagées dans le Programme Mentorat PEP

www.lespep.org/jedeviensmentorpep

La Fédération générale des PEP, adhérente du Collectif Mentorat est lauréate de l'appel à projet « un jeune, un mentor » de 2021

1 jeune
1 mentor

COLLECTIF MENTORAT
L'association pour tous les mentors

• LE PROJET DE RELANCE PEP

Au sortir de la crise sanitaire, les travaux du conseil d'administration fédéral ont conduit à la définition d'un projet de relance PEP qui embrasse l'ensemble des secteurs afin de repérer et de promouvoir des pratiques innovantes porteuses de transformation sociale, intégrant plusieurs dimensions identifiées dans le Plan de relance national : transition écologique, transition numérique, sécurisation de l'emploi et formation, transition citoyenne et participative. Il vise à :

- accompagner les évolutions sectorielles indispensables à l'élaboration et au déploiement d'une offre adaptée aux attentes et besoins des personnes, amplifiés ou émergents ;
- renforcer et assurer la pérennité et l'équilibre financier des activités éducatives, sociales, médicosociales, de loisirs et associatives, indispensables au développement d'une citoyenneté active ;

- affirmer le rôle des PEP, entreprise de l'économie sociale et solidaire responsable, dans la conduite des politiques de cohésion sociale, éducative, environnementale. Ce projet de relance PEP, a été présenté à l'assemblée générale de Saint-Étienne et adopté à la quasi-unanimité. Afin de favoriser l'implication de toutes les associations du réseau PEP, un « vadémécum » a été produit et diffusé. Dans la même logique d'accompagnement du réseau, des formations à la méthodologie de projet et aux pratiques innovantes identifiées ont été inscrites au catalogue Face PEP. Un travail sur les pools d'expertise a été orienté vers l'analyse des besoins en compétences pour appuyer le développement des projets identifiés. L'assemblée générale 2021 de Saint-Étienne a acté la création d'un poste à la tête de réseau pour mener cette mission. Dans les premiers mois suivant l'assemblée générale, 16 associations ont partagé au sein du réseau PEP leurs initiatives dans le cadre de ce Projet de relance.

• DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT : LE PROGRAMME MENTORAT

La Fédération générale des PEP, forte de son histoire et de ses différentes expertises, travaille depuis plusieurs années sur les questions d'engagement dans le cadre du Service civique et du Service national universel (SNU). Elle avait choisi dès mai 2021 d'adhérer au Collectif Mentorat dont l'objectif est de promouvoir le mentorat en France et de faciliter les échanges de pratiques. Des actions de ce type ont été identifiées, contribuant à structurer au cours de l'été 2021 une réponse PEP à l'appel à projet « Un jeune, un mentor » inscrit dans le programme national « Un jeune, une solution ».

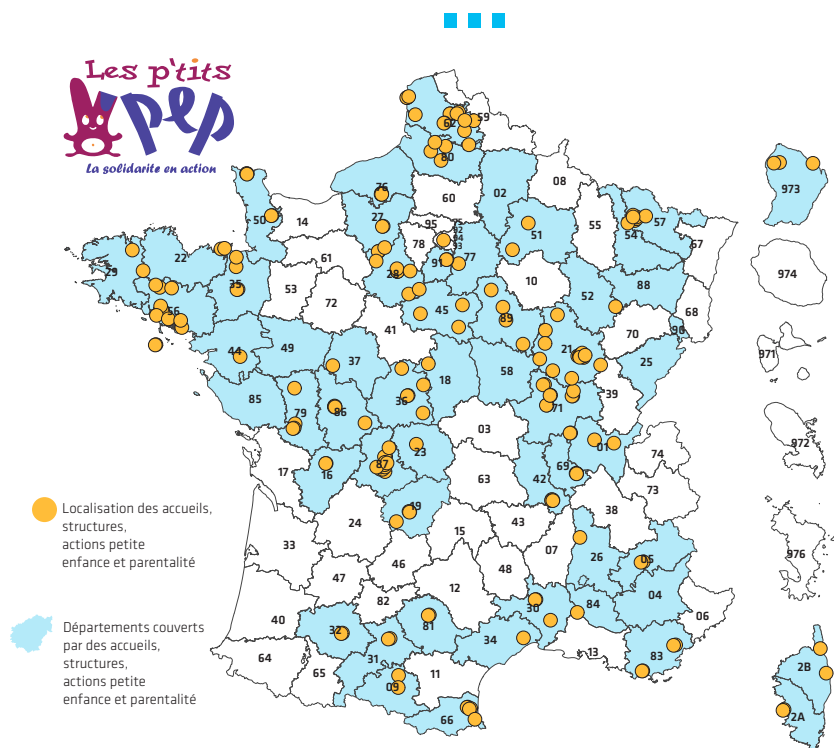
• LES P'TITS PEP : AGIR CONTRE LES INÉGALITÉS ÉDUCATIVES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

En réponse à l'évolution des besoins des familles et des jeunes enfants, le réseau PEP a développé dans le cadre du projet fédéral une diversité d'actions, de structures et de dispositifs dans le champ de la petite enfance. Le conseil d'administration fédéral, en créant un groupe de travail dédié, a souhaité structurer ce champ d'intervention au sein du réseau et promouvoir la plus-value PEP. Dans cette perspective, ce groupe de travail a identifié plusieurs axes en lien avec les politiques publiques familiales portées par

la Cnaf, le HCFEA et France stratégie (séminaire Premiers pas) et la stratégie gouvernementale des 1000 Premiers jours de l'enfant. Si la crise sanitaire en avait ralenti la dynamique, le groupe s'est relancé en 2021 et a ainsi pu mener les actions suivantes :

- l'actualisation du projet éducatif Petite enfance PEP en caractérisant les expertises du réseau ;
- la co-construction d'outils de communication interne et externe : plaquette, logo actualisé ;
- la co-construction et la mutualisation de ressources.

En 2021, de nombreux projets ont émergé dans les associations avec les centres d'action médicosociale précoce (Camsp) et les plateformes ressources handicap (PRH) en lien avec les établissements d'accueil du jeune enfant. Le Camsp de Boulogne-sur-Mer des PEP 62 a par exemple développé le projet Liane, en partenariat avec la commune pour faciliter l'accueil en crèche des enfants en situation de handicap. Ce projet a pu être pérennisé en 2021 grâce à un co-portage financier avec la CAF, avec l'appui des Fonds publics et territoires ainsi qu'avec la collectivité territoriale dans le cadre des fonds des cités éducatives. Ce projet Liane a pour mission principale de faciliter et de favoriser les liens entre les différentes structures Petite enfance de la commune et le Camsp, d'accompagner les parents dans l'appropriation des différentes étapes du projet de socialisation de leur enfant et de faciliter l'inclusion des enfants dans un nouveau lieu.



1

DES EXPERTISES RENFORCÉES DANS UN CONTEXTE DE MUTATION



L'ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS EN CHIFFRES

AU 31 DÉCEMBRE 2020, **23 461** MINEURS ÉTAIENT PRIS EN CHARGE PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE) EN FRANCE.

AU 31 DÉCEMBRE 2021, **11 315** AVAIENT ÉTÉ CONFIÉS PAR DÉCISIONS JUDICIAIRES AUX DÉPARTEMENTS.

LES PEP ACCOMPAGNENT ENVIRON **2 000** JEUNES AU SEIN DU RÉSEAU.

• ASSURER UN ACCUEIL DIGNE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Au sein du réseau PEP, plusieurs associations départementales ont mis en place des dispositifs visant à accueillir ces enfants et adolescents qui arrivent en France en provenance de pays tiers, souvent poussés par la guerre et la misère. Ces jeunes ont droit à la même protection que tout autre enfant. Cela exige des services d'accueil de qualité, des hébergements à temps complet, des programmes d'apprentissage de la vie en collectivité, un accès aux soins et une assistance psychologique, un parcours d'insertion professionnelle... L'accueil des MNA s'est développé en quelques années au sein du réseau. Dans cet objectif de développement, la Fédération générale des PEP a réactivé en 2021 le groupe de travail consacré aux MNA afin de permettre aux acteurs du réseau de croiser leurs expériences, de présenter leurs dispositifs, de recenser leurs besoins et d'y apporter des réponses adaptées. Ces travaux ont contribué notamment à la rédaction d'une charte d'accueil en 2022 et à l'élaboration de plaidoyers qui affirmeront le positionnement politique du réseau PEP pour un accueil respectueux de chaque mineur.

LA CAPITALISATION DES PRATIQUES ISSUES DE LA CRISE



Le contexte de la crise sanitaire a mis en exergue et accéléré la capacité d'innovation du réseau PEP à mettre en œuvre des réponses adaptées à la diversité des besoins des publics sur les territoires, en partenariat avec les politiques publiques locales ou nationales et l'ensemble des acteurs. Cette réactivité s'est appuyée sur les compétences déjà acquises et mises en œuvre.

• ALLER VERS LES FAMILLES

L'« aller-vers » est au cœur des préoccupations des acteurs PEP, qui s'emploient à déployer leurs actions vers les familles les plus isolées et les plus fragilisées pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

À titre d'exemple, les PEP 28 ont développé depuis plu-

sieurs années un Point info Famille pour favoriser l'accès de toutes les familles à l'information et simplifier leurs démarches quotidiennes. À travers les activités de leur centre social Robert Doisneau, à Lucé, de nombreuses activités de cafés des parents, loisirs en familles et conférences parentalité sont également organisées.

Les PEP 62 ont développé en 2021 une équipe mobile Petite enfance qui est un dispositif expérimental pour une durée de trois ans, financé par l'ARS. Le projet est destiné aux familles avec un enfant de 0 à 6 ans, en situation de handicap ou de vulnérabilité sociale. Son enjeu est double, il doit permettre d'amener les parents concernés à confier leur enfant à un lieu de socialisation, favoriser les compétences psycho-sociales du jeune enfant et contribuer à réduire les troubles du neurodéveloppement.



1

DES EXPERTISES RENFORCÉES DANS UN CONTEXTE DE MUTATION



ALLER VERS LES FAMILLES

Les PEP 37 ont développé un Ludobus pour travailler la relation parents-enfants par le jeu. Cette forme mobile permet d'aller à la rencontre de toutes les familles.

Dans le cadre du développement des conventions territoriales globales, les associations PEP cherchent à développer des lieux d'accueil enfants parents (LAEP) itinérants en territoire rural ou dans des territoires peu pourvus en équipements.



L'objectif est donc de soutenir, rassurer et accompagner les parents dans le parcours de soins de leur enfant et favoriser l'accès aux droits.

• DES SOLUTIONS ITINÉRANTES D'ANIMATION DU TERRITOIRE

En réponse aux besoins des territoires ruraux les plus isolés, les associations ont pu étendre ou pérenniser des solutions itinérantes d'animation du territoire en partenariat avec les collectivités territoriales et les Caisses d'allocations familiales (CAF). Celle-ci y ont vu une manière innovante de rester en contact des publics à besoins spécifiques et/ou situés dans des territoires isolés, comme les zones rurales ou les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces solutions itinérantes témoignent également de la volonté du réseau de proposer des actions qui prennent en compte la singularité et la complexité de chaque situation familiale.

• LES COLOS APPRENANTES

À l'été 2021, le réseau PEP s'est de nouveau fortement mobilisé pour le droit aux vacances pour tous, dont l'importance est apparue d'autant plus forte après les périodes successives de confinement et de rupture des liens sociaux. La tête de réseau s'est pleinement investie pour la reconduction du plan Vacances apprenantes qu'elle avait contribué à co-construire en 2020 avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et l'Agence nationale de Cohésion des territoires (ANCT). En 2021, les PEP ont poursuivi leur contribution aux groupes de travail institutionnels permettant notamment la rédaction des protocoles sanitaires pour assurer des vacances qualitatives et sécurisées. Elles ont participé aux travaux organisés par la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS) sur l'accès au départ en vacances des personnes en situation de handicap.

Les établissements et services sociaux et médicosociaux PEP ont également été nombreux à se mobiliser pour faire partir les publics qu'ils accompagnent et leur faire bénéficier d'activités de loisirs et/ou organiser des offres spécifiques. Les partenaires institutionnels (agences régionales de santé, conseils départementaux...) ont en effet défini une politique de continuité de service qui a conduit les établissements à mettre en place de nouveaux dispositifs ou actions sur cette période (activités sportives, de loisirs...).

Plus largement, le plan Vacances apprenantes offrait également aux associations la possibilité de s'appuyer sur d'autres dispositifs (École ouverte, Mon patrimoine à vélo, École ouverte buissonnière, Été du pro) pour offrir des activités de loisirs et de vacances à un plus large public, y compris aux enfants et adolescents à besoins spécifiques.

• L'APPROCHE TERRITORIALE À 360

Annoncées par le président de la République lors de la Conférence nationale du Handicap de 2020, les « communautés territoriales d'accompagnement 360 » ont été initiées en urgence dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Il s'agissait de répondre par un numéro unique actif sur tout le territoire national, au plus près et en urgence, aux personnes en situation de handicap en mobilisant et coordonnant les différents acteurs institutionnels et associatifs d'un territoire. Les

associations PEP ont ainsi poursuivi en 2021 l'ambition de développer avec ces acteurs des plateformes portées avec les pouvoirs publics. À titre d'exemple, les PEP SRA, 01, 42, 43, 63, 69, 73, 74 contribuent à une réponse collective à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portée par 40 associations rassemblées au sein d'un collège associatif dédié aux communautés 360.

Au total, 32 associations du réseau PEP, couvrant 35 départements, sont identifiées porteuses ou contributrices des plateformes des communautés territoriales.



LES SÉJOURS PEP EN CHIFFRES

12 300 ENFANTS ET ADOLESCENTS ONT PARTICIPÉ À DES SÉJOURS COLLECTIFS PEP EN 2021, DONT PRÈS DE **8 000** EN COLONIE APPRENANTE DANS LES CENTRES PEP.

UNE HAUSSE DE **23 %** PAR RAPPORT À 2020.

41 ASSOCIATIONS PEP ENGAGÉES, **27** D'ENTRE ELLES ÉTANT ORGANISATRICES DE SÉJOURS.

1
DES EXPERTISES
RENFORCÉES DANS
UN CONTEXTE DE MUTATION



UNE APPROCHE GLOBALE DES BESOINS DES PERSONNES

Les PEP considèrent la personne dans sa globalité et mettent en place des réponses poly-sectorielles favorisant leur émancipation. Dans cette perspective, elles ont renforcé et développé des projets en coopération, en interne et en externe, avec une diversité d'acteurs et de professionnels de différents métiers pour produire des solutions sur l'ensemble des champs de vie. Ces réponses, de plus en plus complexes à mettre en œuvre, deviennent des leviers d'innovation sur les territoires.

• L'HABITAT ADAPTÉ, PARTAGÉ, INCLUSIF - API

Le développement de l'habitat inclusif, s'inscrivant dans une logique de respect de l'auto-détermination des personnes, entre en résonance avec les valeurs défendues par les PEP. Poursuivant la réflexion collective avec les pouvoirs publics suite au rapport Piveteau-Wolfrom, le groupe de travail fédéral, transverse aux secteurs et programmes, a continué durant l'année d'étudier les opportunités que représente l'habitat inclusif pour les PEP. Il a en particulier bien identifié, au travers de réponses aux appels d'offres, que tout projet d'habitat inclusif passe nécessairement par la complémentarité et la convergence des expertises

sur un territoire et représente donc un levier politique dans l'aménagement du territoire comme vecteur de transformation sociale.

En 2021, en réponse à l'appel à projet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, l'association Groupement pluri-associatif (GPA) a développé son projet d'habitat inclusif et partagé qui s'adresse à des jeunes adultes déficients intellectuels (DI) ou présentant des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ce projet s'appuie sur le consortium « Echo » (Engager la coopération vers l'habitat ordinaire) qui associe autour de GPA de multiples acteurs au niveau départemental : associations Habitat Jeunes des Deux-Sèvres, Sapad, associations des familles et autres acteurs gestionnaires de l'habitat social et solidaire. L'habitat inclusif se trouve au cœur de la cité, il organise, au travers d'actions de soutien à l'autonomie des personnes, une vie collective au sein de l'habitat et des modes de sociabilité ouverte à la vie du quartier.

D'autres dispositifs d'habitat inclusif ont été déployés par les PEP au cours de l'année : les PEP 71 avec un dispositif tremplin pour les personnes en situation de handicap psychique en voie d'autonomie ou encore les PEP 42 avec le Daliaa (Dispositif d'accompagnement au



logement inclusif pour adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme).

• DÉPLOYER DES PÔLES RESSOURCES HANDICAP (PRH)

Au niveau national

En cohérence avec ses travaux internes, la Fédération générale des PEP a continué à contribuer très activement à la réflexion pilotée par la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) sur le déploiement des Pôles ressources handicap (PRH) sur l'ensemble du territoire national. Cette contribution s'appuie sur l'ensemble des travaux conduits depuis 2017, à partir de la recherche-action « Pour des loisirs choisis pour tous ». Une note en ce sens a été adressée, à sa demande, à la Cnaf pour détailler l'approche des PEP. Celle-ci se caractérise notamment par deux grands principes d'action : une dynamique partenariale appuyée sur une méthodologie d'animation territoriale et de développement local et la mobilisation de ressources et compétences transversales. Dans le cadre des séminaires organisés par la Cnaf à partir de l'été 2021 jusqu'au mois de décembre, l'approche PEP a pu être présentée à



L'HABITAT INCLUSIF C'EST QUOI ?

La notion d'habitat inclusif renvoie à l'ambition d'offrir aux personnes dépendantes, en raison de l'âge et/ou du handicap notamment, la possibilité de vivre dans un cadre le plus autonome possible. Cette ambition participe d'une volonté de permettre le maintien de la personne dans un milieu ordinaire, autour duquel doivent s'articuler les acteurs susceptibles d'apporter à la personne les accompagnements, soins et services nécessaires à ce maintien. Le but étant que les personnes puissent bénéficier de solutions adaptées à leurs besoins et à leurs souhaits, dans une logique d'auto-détermination.



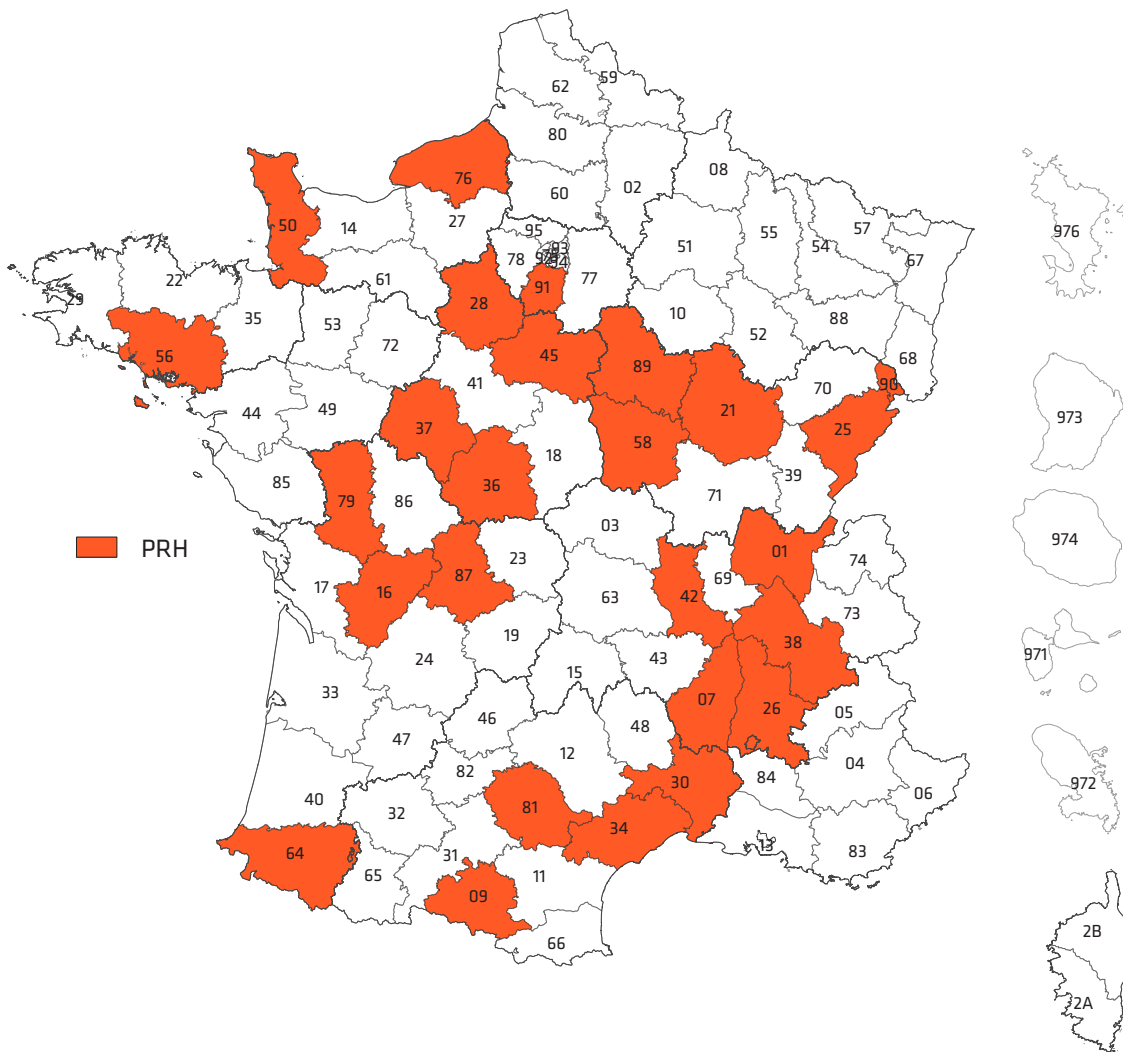
DALiAA

**Dispositif d'Accompagnement
au Logement Inclusif
pour Adultes avec Autisme**

1

**DES EXPERTISES
RENFORCÉES DANS
UN CONTEXTE DE MUTATION**

IMPLANTATION DES PÔLES RESSOURCES HANDICAP DES PEP



l'ensemble des acteurs. Les outils et les supports d'appui au fonctionnement des PRH développés par les PEP ont été transmis à la Cnaf pour être mutualisés.

Au sein du réseau

Le déploiement des PRH au sein du réseau PEP s'est poursuivi tout au long de l'année 2021 pour atteindre 21 pôles ou dispositifs analogues d'appui à l'inclusion portés ou co-portés par le réseau PEP, soit neuf de plus en deux ans. Ce développement s'est appuyé sur le groupe de travail « PRH et dispositifs d'appui à l'inclusion loisirs/petite enfance », créé en novembre 2020. Piloté par la tête de réseau, il est constitué d'une quarantaine de personnes, représentant l'ensemble des pôles ressources et dispositifs d'appui à l'inclusion du réseau PEP, ainsi que les associations PEP souhaitant à terme développer

un PRH. Les deux réunions du groupe de travail, qui se sont tenues le 2 juin et le 5 octobre 2021, ont permis de co-construire un programme d'action pour accompagner le déploiement des PRH dans le réseau PEP en coordination avec les partenaires des territoires. Le travail a porté notamment sur l'élaboration d'outils pour répondre aux besoins identifiés collectivement.

Au printemps 2021, les participants du groupe de travail ont été associés à la réflexion sur l'offre de vacances à destination des personnes à besoins spécifiques ou de leurs proches pour produire une stratégie commune.

Le renforcement des PRH dans le réseau PEP s'est également appuyé sur deux nouvelles formations spécifiquement dédiées aux équipes des PRH proposées par Face PEP. Ces formations ont porté notamment sur le développement et la coordination de PRH sur un territoire.

LA PLEINE PARTICIPATION DES PERSONNES : DES PRATIQUES INNOVANTES



La pleine participation des personnes, usagers, bénéficiaires, salariés ou bénévoles, aux projets et décisions qui les concernent est un axe central du projet fédéral PEP 2018-2022. Elle s'inscrit dans l'ensemble des projets élaborés et mis en œuvre par la tête de réseau et par les associations sur les territoires. La diversité des actions présentées lors des Rencontres PEP 2021 et de leurs Fabriques en témoigne.

Parmi ces actions, le collège des enfants du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) animé par les PEP, pour le caractère inédit et novateur de cette instance composée d'enfants consultés sur l'élaboration des politiques publiques les concernant.

• LE COLLÈGE DES ENFANTS DU HCFEA : PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Afin de garantir la participation libre et effective des enfants, l'animation du Collège des enfants vise à mettre en place les conditions de celle-ci en s'appuyant sur les pratiques et principes de l'éducation populaire et de l'intelligence collective. Les informations sont adaptées afin de permettre aux enfants de s'approprier les sujets. Des temps collectifs de réflexion et de libre parole sont animés par les facilitateurs. Des temps conviviaux et informels permettent de construire une dynamique de groupe propice à la construction d'une parole collective. Suite à une première journée d'intégration organisée le 19 mai sous forme d'atelier en distanciel, les PEP ont organisé un week-end, les 19 et 20 novembre, au cours duquel les enfants ont visité le Sénat en compagnie de la sénatrice Laurence Rossignol, puis ont participé à des jeux de piste dans le quartier latin.

1

DES EXPERTISES RENFORCEES DANS UN CONTEXTE DE MUTATION

LE COLLÈGE DES ENFANTS DU HCFEA

Pour rappel, la Fédération générale des PEP participe aux travaux du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) depuis 2017. C'est au titre du collectif AEDE (Agir ensemble pour les droits de l'enfant) qu'elle a été sollicitée en décembre 2020 pour coordonner et animer le collège des enfants du HCFEA, avec deux autres acteurs associatifs, l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) et la Fédération du scoutisme français. Ce collège, composé de 12 enfants (six filles et six garçons), répond à une exigence de mise en application de la Convention internationale des Droits de l'enfant (CIDE) de 1989. Pour cette expérience inédite en France de consultation d'enfants au niveau national qui contribuent à l'élaboration des politiques publiques les concernant, les PEP ont été sollicités pour leur expertise en matière de pratiques de participation et d'accompagnement des enfants à besoins spécifiques (Aide sociale à l'enfance, handicap...). Dans ce cadre, deux enfants, Marine et Angéline, accompagnées respectivement par les PEP 11 et GPA, ont contribué aux travaux du collège et du HCFEA et participé aux différents événements organisés.

L'ANNÉE 2021

- 4 mars : contribution du collège des enfants au rapport « *La traversée des années collège* » dans le cadre d'une séance du conseil de l'enfance du HCFEA
- 19 mai : temps d'intégration des enfants au sein du collège
- 28 mai : séance du conseil de l'enfance du HCFEA et début des travaux sur la consultation du Conseil de l'Europe
- 10 juin : temps de découverte et de réflexions sur les droits de l'enfant et travaux sur la négligence (Conseil de l'Europe)
- 2 juillet : consultation du Conseil de l'Europe
- 7 octobre : préparation de la séance du Conseil de l'Europe
- 13 octobre : séance du Conseil de l'Europe avec présentation des résultats de la consultation
- 19 novembre : séance du Conseil de l'enfance (travaux sur les priorités à 5 ans en termes de droits de l'enfant) et « week-end d'intégration »



Lors de cette visite, Marine, membre du collège et accompagnée par une Mecs des PEP 11 a pu échanger avec Laurence Rossignol, sénatrice, et lui faire part des attentes des enfants concernés quant à la future loi sur la protection de l'enfance. Elle a également pu exprimer ses souhaits à Adrien Taquet, secrétaire d'État, lors d'une rencontre organisée entre le HCFEA et le Gouvernement en janvier 2021.

Dans le cadre des travaux du HCFEA sur le rapport « *La traversée des années collège* », les enfants ont pu construire et apporter leur point de vue sur l'adolescence et faire part de leurs propositions portant notamment sur les horaires des cours au collège et l'accueil de leurs camarades en situation de handicap.

Autre temps fort de cette année 2021, le collège des enfants a contribué à la consultation organisée par le Conseil de l'Europe sur sa nouvelle « *Stratégie pour les Droits de l'enfant (2022-2027)* ». Parmi les thèmes portés par les douze délégations nationales qui y ont participé, la délégation française portait celui de la négligence, thématique choisie par la Direction générale de la cohésion sociale. Lors d'une séance du Comité directeur des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe, en présence des 12 délégations nationales, le collège des enfants a pu présenter les résultats de ses travaux en octobre 2021, avec l'appui d'une vidéo de restitution réalisée par les PEP.

• LES PRATIQUES DE PLEINE PARTICIPATION EN ACTION : LES RENCONTRES ET LES FABRIQUES

Les 5^e Rencontres PEP, qui se sont déroulées du 29 mars au 9 avril, ont été constituées de deux temps forts : les Fabriques et le Forum social. En impulsant une dynamique collective réunissant l'ensemble des associations du réseau, les partenaires, les citoyens, les personnes accompagnées, quels que soient leur âge ou leur situation, et les institutionnels au plus haut niveau. Elles ont permis au réseau de mesurer le chemin parcouru depuis l'adoption du 5^e projet fédéral qui a mis la pleine participation des personnes au cœur de son ambition pour toutes les actions et les pratiques des PEP. Le pari de départ a été en effet le choix du découplage des secteurs d'activité : éducation, social, santé, médicosocial. Les Fabriques des Rencontres, organisées du 29 mars au 7 avril, constituaient un temps de mobilisation des associations du réseau et de co-élaboration en amont du programme du Forum social des 8 et 9 avril. Ces 40 Fabriques, autant de vidéos partagées sur une plateforme web puis diffusées lors du Forum social, ont remporté un franc succès. Elles ont témoigné de la participation à leurs actions de publics, de professionnels de secteurs différents, de bénévoles et d'administrateurs. Elles ont fait évoluer la perception des différentes pratiques, convergeant vers une approche de la personne dans sa globalité. De même, les intervenants partenaires ont su trouver et analyser les problématiques communes pour faire converger les regards et faire des liens dépassant les divergences qui pouvaient apparaître au premier abord. Par ailleurs, les 5^e Rencontres PEP, en permettant de valoriser les pratiques d'émancipation des personnes, ont posé les jalons d'une réflexion sur l'évolution des métiers.

Les Rencontres PEP organisées en mars 2021 ont permis de mettre en lumière toute la diversité des pratiques de pleine participation des personnes, déjà actives au sein du réseau, qu'elles soient issues du réseau ou non. Les PEP ont alors pleinement pris conscience que, conformément aux objectifs de leur 5^e projet fédéral ce travail était non seulement avancé sur le plan stratégique mais qu'il ouvrait sur de nouvelles perspectives de transformation sociale. Les PEP se sont donc emparées de ces nouvelles dynamiques territorialisées et pluri-sectorielles pour mieux s'inscrire dans les expérimentations nationales.

LES 5^E RENCONTRES PEP EN CHIFFRES

3 STUDIOS DE VISIO-CONFÉRENCE AMÉNAGÉS AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP À CRÉTEIL

600 PARTICIPANTS AUX FABRIQUES

100 INTERVENANTS : PARTENAIRES ET PROFESSIONNELS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, CHERCHEURS, ÉLUS, MINISTRES, INSTITUTIONNELS, ACTEURS, SPORTIFS...

20 HEURES DE DÉBATS PARTICIPATIFS (ENREGISTRÉS ET COMPILÉS SUR LA CHAÎNE YOUTUBE)

1 500 CONNEXIONS ENREGISTRÉES SUR LES DEUX JOURS DU FORUM PARTICIPATIF

21 TABLES RONDES ET ATELIERS ANIMÉS PAR 4 JOURNALISTES

1 PLATEFORME WEB INTERACTIVE : WWW.LESRENCONTRESPEP.ORG

1 IDENTITÉ GRAPHIQUE ET DES OUTILS DE COMMUNICATION DÉDIÉS



LA FABRIQUE DES RENCONTRES DES PEP 34

Des livres directement chez vous... acheminés par des jeunes de l'IME « L'Ensoleillade » des PEP 34.

L'idée est née de la rencontre entre :

- Des difficultés d'accès de certains adhérents à la bibliothèque municipale du village (Saint-André-de-Sangonis)
- Et la volonté d'engagement participatif et solidaire de certains jeunes de l'IME, au sein de la cité.

Le projet : développer un service de proximité au sein de la bibliothèque, permettant à ses adhérents – particuliers ou institutionnels (crèche, maison de retraite) – de bénéficier d'une livraison de livres à domicile, gérée par des jeunes de l'IME présentant un trouble du développement de l'intelligence et/ou un trouble du spectre de l'autisme.



2

DE L'EXPÉRIMENTATION À L'INNOVATION



EN 2021, LE RÉSEAU S'EST SAISI DES EXPÉRIMENTATIONS NATIONALES DANS UN CONTEXTE FAVORABLE À LEUR DÉPLOIEMENT. PILOTÉES PAR LA TÊTE DE RÉSEAU, ELLES ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE ET ESSAIMÉES SUR LES TERRITOIRES, CERTAINES EN CO-PORTAGE ENTRE ASSOCIATIONS PEP, D'AUTRES AVEC PLUSIEURS PARTENAIRES OU DES INSTITUTIONS. CE MODÈLE UNIQUE DE MÉTHODOLOGIE DE COPILOTAGE TÊTE DE RÉSEAU ET RÉSEAU EN CO-RESPONSABILITÉ S'APPUIE SUR UNE CULTURE COMMUNE DE CO-CONSTRUCTION ET DE COOPÉRATION ET CONTRIBUE À RENFORCER LE POSITIONNEMENT DES PEP AUPRÈS DES INSTITUTIONS ET DES DIFFÉRENTS MINISTÈRES AVEC LESQUELS LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP TRAVAILLE.

2

DE L'EXPÉRIMENTATION
À L'INNOVATION

S'INSCRIRE DANS DES EXPÉRIMENTATIONS NATIONALES EN COOPÉRATION



• D'UNE INITIATIVE DE CRISE À UNE « PÉPITE NATIONALE » : LES COORDONNATEURS DE PARCOURS

Fortement impacté par la crise sanitaire, le secteur médicosocial a produit des initiatives et des dispositifs certes dans l'urgence mais porteurs de transformations durables. Pour les identifier, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a lancé en mai 2020, un appel à projet intitulé « Tirer les enseignements de la crise Covid19 pour améliorer l'accompagnement des personnes ». L'objectif était d'identifier les bonnes pratiques, de dégager leurs enseignements afin de les consolider, de les capitaliser et de les diffuser.

La Fédération générale des PEP s'est emparée de cet appel à projets pour identifier des initiatives innovantes, ou « pépites », au sein de son réseau, susceptibles de



LE GROUPE DES DIX

Le groupe des dix (organismes gestionnaires) a été initié pendant la crise sanitaire pour échanger sur les pratiques et débattre de stratégies de plaidoyer pour accompagner la transformation de l'offre médicosociale. Au cours de l'année 2021, ce groupe informel a travaillé plus spécifiquement sur l'appel à projets « Tirer les enseignements de la crise Covid » et sur le rapport Piveteau.

LES DIX ASSOCIATIONS MEMBRES :

Alefpa • Croix-Rouge française • Fondation Anaïs • Fondation les Amis de l'Atelier • Fondation OVE • Fédération générale des PEP • Gapas • Groupe SOS • L'Adapt • Groupe Ugecam

répondre au cahier des charges de la CNSA, dans le cadre d'un consortium « le Groupe des 10 ». Début 2021, la Pépîte "Coordonnateur de projet et de parcours" des PEP 73-74 a été retenue pour être analysée, modélisée par l'association Signes de sens et essaimée nationalement. Ce projet porte sur le métier de coordonnateur de parcours et de projet (CPP). Ce professionnel est chargé d'accompagner le parcours de vie choisi des enfants et des adolescents en situation de handicap dans le cadre d'une réorganisation en plateforme de services de l'ensemble d'établissements médicosociaux de l'association. Afin d'essaimer cette pépîte, un programme de formation d'« ambassadeurs », a été mis en œuvre, ces ambassadeurs étant appelés eux-mêmes à accompagner l'essaimage du projet au sein des dix organisations co-porteuses. Une première formation a été organisée au siège de la Fédération générale des PEP à Créteil, le 17 novembre 2021, complétée en décembre par un webinaire organisé avec l'appui de Face PEP.

• BEN LE KOALA : UN OUTIL D'INCLUSION SCOLAIRE POUR LES ENFANTS AUTISTES

Ben le Koala est un personnage animé sur un support numérique qui permet aux enfants de deux à six ans d'apprendre des gestes par mimétisme. Ce projet est né d'une collaboration entre l'association Signes de sens et le Centre Ressources Autisme Nord-Pas-de-Calais.

Destiné à l'origine à des enfants autistes, il peut s'adresser à tous les enfants, avec ou sans handicap. Face au succès rencontré et à son évaluation positive par les premières familles utilisatrices et les professionnels auprès des enfants de 0 à 6 ans, Signes de Sens s'est donc rapproché d'acteurs de terrain, dont la Fédération générale des PEP, dans l'objectif de l'étendre aux enfants en situation de handicap en maternelle, notamment dans le cadre des unités d'enseignement en maternelle (UEMA). En collaboration avec le Gapas, des acteurs du numérique, des professionnels, des familles, des experts et des chercheurs, le projet a été lancé fin août 2021. Il est soutenu par la Dgesco (Bureau de l'école inclusive), le GNCRA (groupement national des Centres Ressources Autisme), l'Institut national supérieur de formation et de la recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), la Délégation interministérielle à l'autisme (DIA). Trois associations PEP gérant des UEMA, les 62, 87 et GPA, se sont engagées dans le projet sur les territoires avec l'accompagnement de la tête de réseau. Entre fin août et décembre 2021, elles ont co-construit la méthodologie et les protocoles de la phase d'expérimentation nécessaire pour adapter l'outil, tester son usage et évaluer son impact sur les enfants avec les enseignants et les familles.



L'APPLICATION NUMÉRIQUE BEN LE KOALA EN CHIFFRES

30 VIDÉOS PÉDAGOGIQUES (SE BROSSER LES DENTS, SE LAVER LES MAINS, FAIRE DU YOGA, S'HABILLER, ETC.)

26 000 UTILISATEURS ACTIFS

PLUS DE **150 000** TÉLÉCHARGEMENTS DE L'APPLICATION MOBILE

2,3 MILLIONS DE VUES SUR YOUTUBE ET **5 200** ABONNÉS

2

DE L'EXPÉRIMENTATION
À L'INNOVATION

DES EXPÉRIMENTATIONS PEP : CAPITALISER ET PROMOUVOIR LES EXPERTISES DU RÉSEAU



• UNE EXPÉRIMENTATION PEP AU SERVICE DE LA POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

En 2021, dans le cadre d'une convention tripartite entre la Fédération générale des PEP, le conseil départemental de Côte-d'Or et les PEP CBFC (Centre Bourgogne-Franche-Comté), une expérimentation portant sur l'évolution du modèle des Maisons d'enfants à caractère social (MeCS) a été conduite sur les établissements de Dijon et de Beaune, visant à assurer les conditions d'une participation effective des enfants et des familles.

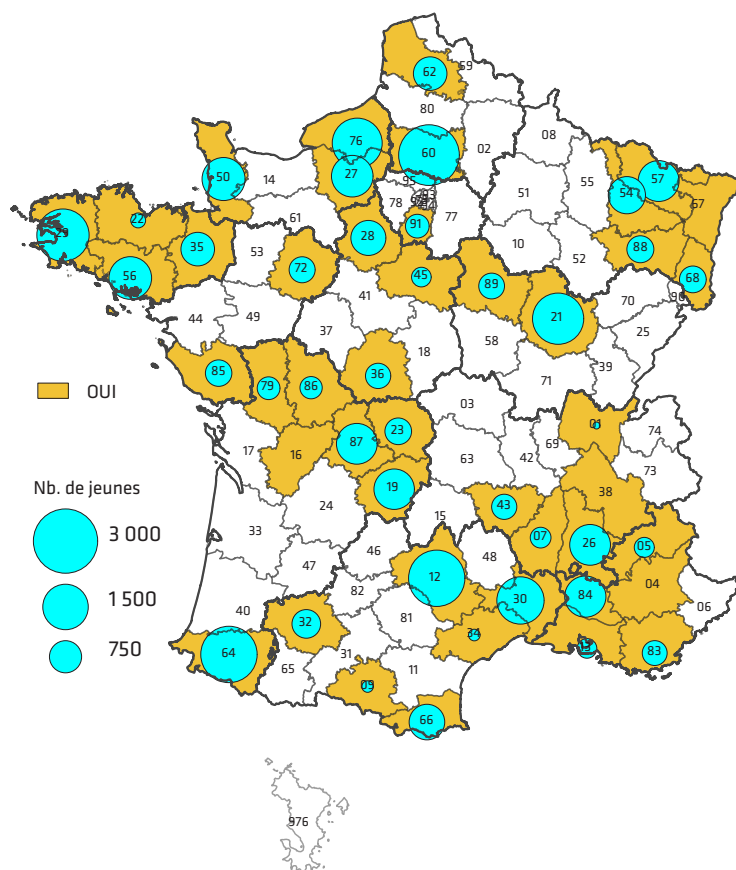
Cette expérimentation a reposé sur une méthodologie de co-construction du futur projet d'établissement avec tous les acteurs concernés et particulièrement avec la participation des enfants et des familles. Ce travail a également intégré dans sa réflexion la Charte éthique départementale et le Schéma départemental en faveur de l'enfance et de la famille 2020-2025.

Sept groupes de travail ont produit une analyse qui a

donné lieu à un rapport final transmis à l'ensemble des partenaires début 2022. Trois moments importants, repérés par les enfants eux-mêmes, ont servi de piliers à la structuration du projet : se sentir accueilli, faire confiance pour bien grandir et ne pas se sentir « lâché ». Ces trois moments-clefs de l'accompagnement sont déclinés en actions, dont la mise en œuvre sera suivie par trois groupes de travail associant les acteurs (les parents, les enfants, les professionnels et les bénévoles de l'association). Ce travail s'intègre dans la démarche-qualité des PEP CBFC. Le caractère innovant de cette expérimentation a été salué lors de la visite d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, le 13 septembre 2021, à Dijon, dans le cadre de la contractualisation entre l'État et les départements (Stratégie nationale de la Protection de l'enfance). La Fédération générale des PEP et les PEP CBFC ont été encouragées à aller plus loin dans la réflexion sur les réponses à apporter aux besoins des enfants et des familles d'accueil. Cette réflexion, au croisement



IMPLANTATION DES CMPP DES PEP



de plusieurs politiques publiques et à plusieurs niveaux (État, département, ARS), a permis la création d'une nouvelle structure d'accueil d'hébergement temporaire dès la fin de l'année 2021. Cette structure est appelée à se pérenniser en 2022.

• PARTICIPER À L'ÉVOLUTION ET À LA TRANSFORMATION DES CMPP

L'Association régionale des PEP (Arpep) Nouvelle-Aquitaine et Face PEP se sont mobilisés pour élaborer et expérimenter un programme de formation avec le soutien de l'ARS et en partenariat avec les associations représentatives des personnes. Cette formation est basée sur le recueil des besoins avec l'objectif de déterminer un socle de compétences. Les premiers modules ont démarré dès le début de l'année 2021 et se sont développés pour le réseau des CMPP PEP de Nouvelle-Aquitaine et leurs partenaires, familles et enseignants.

37 961 jeunes accompagnés



2

DE L'EXPÉRIMENTATION À L'INNOVATION



Au total 16 sessions ont été réalisées pour 328 stagiaires en 2021, dont neuf classes virtuelles et cinq en *e-learning*. Cette offre de formation est désormais intégrée au catalogue de formation 2022-2023 et ouverte à l'ensemble des CMPP du réseau.

Au plan national, les PEP ont continué à participer durant l'année aux travaux conduits par la Délégation interministérielle à l'Autisme (DIA) sur le référentiel d'action pour l'amélioration de la qualité du diagnostic et de l'accompagnement des troubles du neuro-développement (TND) au sein des structures Camsp, CMPP, et CMP. Elles sont présentes au comité de pilotage de ces travaux et plusieurs professionnels du réseau participent activement aux quatre groupes de travail mis en place par la DIA : Droits et information des patients et des parents, Interaction des structures avec l'environnement (écoles et crèches notamment), Délais, interactions, et Outils d'objectivation de la qualité pour les professionnels, associations et ARS.

Enfin, la Fédération générale des PEP a été associée à plusieurs autres chantiers conduits par la Délégation interministérielle à l'Autisme (DIA), en particulier sur les plateformes de coordination et d'orientation (PCO). Dès 2020, les PEP ont proposé leur extension aux enfants

de 7 à 12 ans. Dans le prolongement des réflexions avec la DIA, la tête de réseau a organisé en juin 2021 un retour d'expériences sur la mise en place des PCO dans le réseau, avec notamment un webinaire national au cours duquel Claire Compagnon, déléguée interministérielle à la Stratégie nationale pour l'autisme, est intervenue. Les conclusions qui ont émergé de ces échanges ont fait l'objet d'une nouvelle contribution transmise à la DIA.

• UNE PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET MÉDICOSOCIAL SUR TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT

Les PEP développent une politique active exigeante et innovante de transformation de leur offre médicosociale et éducative (scolaire, périscolaire et extra-scolaire) pour faciliter la scolarisation de tous les enfants en milieu ordinaire. Axe central de leur 5^e projet fédéral, cette politique s'appuie sur l'expérimentation de dispositifs/modèles innovants d'organisation qui associent les enfants et les personnes accompagnées, les familles, les institutions partenaires et les professionnels de l'accompagnement sur le territoire dans une dynamique partenariale et équilibrée. Parmi ces dispositifs, le Groupement pluri-associatif

(GPA) expérimente depuis plusieurs années la « palette ressource tous temps de vie », une plateforme incluant l'ensemble des ressources médicosociales, éducatives et de loisirs pour tous les publics en situation de handicap et sur tous leurs temps de vie. Un de ses volets concerne l'école inclusive. Il vise l'intégration de tous les services de GPA au sein de la plateforme pour proposer, sur chaque bassin de vie, un soutien médicosocial à l'inclusion scolaire en favorisant le développement de classes d'autorégulation et la coordination des différents dispositifs : Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA), Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), Équipes mobiles d'appui à la scolarisation (Emas), Unité d'enseignement externalisées (UEE), Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis). Cette coordination permet d'intervenir dans une logique individuelle du parcours de l'enfant et évite ainsi les ruptures dans des situations parfois complexes. Le dispositif inclut donc nécessairement les acteurs du territoire concernés : l'Éducation nationale, l'Aide sociale à l'enfance (ASE), la Protection maternelle infantile (PMI), la Maison de la solidarité (MDS), la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) associée notamment dans le cadre des mesures d'accompagnement éducatif en milieu ouvert (AEMO).

En 2021, une expérimentation, inspirée d'un modèle développé en Allemagne, a porté sur la structuration des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Afin de s'adapter au rythme des enfants présentant des déficiences (intellectuelles, sensorielles, motrices), leur scolarité est organisée en deux parties : la matinée est dédiée à l'école/aux apprentissages, et l'après-midi est consacrée aux temps périscolaire et extrascolaire. Sur ces temps, l'expertise et les compétences médico-sociales de GPA sont mobilisées en appui des acteurs du milieu ordinaire qui peuvent bénéficier de la palette ressource de GPA. De plus, les équipes médicosociales interviennent directement auprès des enfants durant la pause méridienne, assurant ainsi une continuité entre ces différents temps.

• DES RECHERCHES-ACTION POUR CONSOLIDER LES INNOVATIONS

La Fédération générale des PEP encourage depuis plusieurs années la réalisation de recherches-action dans différents secteurs dans le but de consolider, valoriser puis modéliser et évaluer des dispositifs innovants en collaboration



LES PLATEFORMES EN CHIFFRES

AU 1^{ER} MARS 2021, SUR LES **63** PCO CRÉÉES AU NIVEAU NATIONAL,
15 ÉTAIENT PORTÉES PAR DES ASSOCIATIONS PEP,
 DONT **13** PCO 0-6 ANS

2

DE L'EXPÉRIMENTATION À L'INNOVATION



avec des chercheurs. L'objectif est ensuite d'essaimer ces dispositifs à l'échelle nationale.

PEP 85 : éveil et langage

La recherche-action « éveil et langage » des PEP 85 s'est poursuivie en 2021 avec le soutien de la CAF pour permettre à l'expérimentation de se poursuivre en dépit des difficultés dues à la pandémie en 2020 et 2021, au bénéfice des enfants et de leurs familles. Les professionnels de trois lieux multi-accueils de la petite enfance, suivis par deux chercheuses spécialisées dans le développement du langage de l'enfant au Centre de recherche en Éducation de Nantes, participent au projet sur les axes de travail suivants : accompagner les professionnels lors de la mise en place de dispositifs d'aide au développement du langage, d'une part ; d'autre part montrer la plus-value de ces dispositifs sur le développement langagier des enfants. Le programme d'actions s'est déroulé en plusieurs temps : formation, rencontres avec les équipes, recueil d'observations et tournages de films. Le protocole d'évaluation lié à cette recherche action a mobilisé 90 enfants. Cette recherche-action a nourri les travaux conduits par la Fédération sur le champ de la petite enfance.

Solidarité guadeloupéenne en mouvement : favoriser l'inclusion scolaire des jeunes d'Institut médico-éducatif (IME)

En association avec des chercheurs en sciences de l'éducation de l'Université des Antilles ainsi que ses partenaires (l'IME de l'Alefpa et de l'Adapei, l'ARS et le rectorat de la Guadeloupe), Solidarité guadeloupéenne en mouvement conduit une recherche-action sur les freins et les leviers

à l'inclusion scolaire des jeunes en situation de handicap mental. Cette recherche-action est réalisée à partir de l'observation de situations en milieu scolaire ordinaire pour identifier les éléments qui facilitent ou au contraire rendent difficile l'inclusion de ces jeunes.

Fin mars 2021, l'équipe pilote de la recherche-action a saisi l'occasion de réaliser une Fabrique dans le cadre des Rencontres PEP 2021 en donnant la parole aux acteurs eux-mêmes, à l'occasion d'une table ronde aux côtés des représentants des institutions partenaires. Les jeunes ont témoigné directement de leur expérience d'inclusion en milieu scolaire ordinaire et partagé leur ressenti et leurs attentes, leur perception des freins et des leviers, pour une pleine réussite de ce parcours d'inclusion.

• DROIT ET ÉDUCATION : LA MÉDIATION SCOLAIRE DANS LES BIDONVILLES

En 2021, la Fédération générale des PEP accompagne l'Arpep Ile-de-France dans la mise en œuvre à titre expérimental d'actions de médiation scolaire en direction des enfants des bidonvilles sur le département du Val-de-Marne, en partenariat avec la Délégation interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au logement (Dihal). Cette action de médiation fait suite au déploiement par les PEP Atlantique Anjou d'actions du même type en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la préfecture de la Loire-Atlantique en 2020 dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Les PEP Atlantique Anjou se sont appuyées sur leur expertise en accompagnement socio-éducatif, soutien à la parentalité et actions de proximité pour les

publics éloignés ou empêchés et l'expérience du réseau PEP. L'action a été mise en œuvre à compter de septembre 2020. Les PEP Atlantique Anjou accompagnent aujourd'hui 250 enfants et 1800 adultes des bidonvilles de Nantes. L'ambition pour la Fédération générale des PEP est de soutenir, d'encourager et de capitaliser ces premières expérimentations relevant de la « Médiation scolaire, grande pauvreté, gens du voyage », avant de permettre leur essai dans l'ensemble du réseau. Cette expérimentation représente une réponse à l'ambition des PEP de l'accès à l'éducation pour tous. Un groupe de travail dédié a été mis en place. Celui-ci est composé d'acteurs des associations PEP volontaires (référénts PESP, référénts de projets de médiation scolaire, élus, salariés...), de référénts nationaux de la Fédération générale des PEP (élus, salariés...). Ce groupe de travail contribue au pilotage et au suivi de ces expérimentations en favorisant le travail en transversalité et la synergie de compétences PEP.

• LE NUMÉRIQUE INCLUSIF

La lutte contre l'illectronisme constitue pour les PEP un enjeu important de justice sociale, d'émancipation et d'accès aux droits en lien avec leur projet fédéral 2018-2022. Le programme d'actions avait été lancé dès 2018 dans le cadre d'une expérimentation avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et le soutien de la Fondation Lancôme, puis développé à partir de 2019 avec l'appui de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dans le cadre de l'appel à projet Tremplin Asso. La crise sanitaire est venue percuter son déploiement par les associations PEP, d'autres initiatives émergeant en réponse aux besoins numériques des personnes pendant cette période (accès aux autorisations de sorties, téléchargement des devoirs des enfants, etc.). 18 associations PEP se sont engagées dans ce programme sur 21 quartiers politique de la ville et 5 en ruralité. Ces associations ont continué de travailler pendant la crise, en synergie avec les acteurs du territoire, tels que les centres sociaux, les Cria, les associations d'éducation populaire, les régies de quartier, les tiers lieux, les associations de proximité qui interviennent auprès des familles et des personnes handicapées, les associations de prévention de la délinquance, les MJC...

Par ailleurs, l'ANLCI et la Fédération générale des PEP ont renouvelé leur partenariat pour l'année 2021, avec le soutien de Lancôme dans le cadre de son programme international « Write her future ». Cette convention a permis à cinq associations PEP (PEP Atlantique Anjou, PEP 36, PEP 09, PEP 02, PEP 37) de mettre en place des actions de formation « Usages de base du numérique » en direction de jeunes femmes (15 - 35 ans) en difficulté avec les compétences de base ou en situation d'illettrisme.

LES PEP ACTEURS DU NUMÉRIQUE INCLUSIF EN CHIFFRES

1 000 BÉNÉFICIAIRES DEPUIS 2018

18 ASSOCIATIONS PEP ENGAGÉES DANS LE PROGRAMME SUR **21** QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE ET **5** ZONES RURALES

12 RÉGIONS COUVERTES : AUVERGNE - RHÔNE ALPES, BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ, CENTRE-VAL DE LOIRE, GRAND EST, GUADELOUPE, GUYANE, HAUTS-DE-FRANCE, ILE-DE-FRANCE, NORMANDIE, OCCITANIE, PACA, PAYS-DE-LA-LOIRE.



2

DE L'EXPÉRIMENTATION
À L'INNOVATION

INITIER DE NOUVEAUX PROGRAMMES NATIONAUX



• FAIRE DU SPORT ENSEMBLE, AVEC TOUS ET POUR TOUS

Les ambitions fixées par le cinquième projet fédéral PEP en matière de sport sont de favoriser l'accès pour tous à des offres sportives collectives et participatives. Outil d'animation des territoires, de développement social et local, le sport est un levier riche et une réelle opportunité pour mettre en œuvre des actions vers tous les publics permettant de développer le vivre ensemble, la coopération et le partage, dans les champs du social, du médicosocial, des vacances, des loisirs ou des politiques éducatives de proximité. Il permet aussi à toutes et à

tous d'être acteurs d'un projet où la participation pleine et entière de chacun est prédominante. Le développement d'un programme sport fédéral porte ces ambitions et s'inscrit dans les politiques publiques sur cette thématique. Le 19 mars 2021, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une proposition de loi visant à démocratiser le sport en France, ayant pour objectif de développer la pratique sportive pour le plus grand nombre. Elle inscrit notamment l'offre d'activités physiques et sportives parmi les missions d'intérêt général des établissements et services médicosociaux. 2021 est aussi marquée par un engagement fort du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports : "Plus de sport à l'école"

est l'une des priorités de cette rentrée scolaire. De plus, la Stratégie nationale Sports et Handicap 2020-2024 portée par le ministère chargé des Sports a vocation à déboucher sur la possibilité pour toutes et tous d'accéder et de pratiquer l'activité physique et sportive de son choix, du sport amateur au sport de haut niveau, dans un milieu protégé ou en mixité et inclusion.

L'arrivée de Charles Rozoy, sportif de haut niveau, médaillé d'or paralympique comme chargé de mission Sports à la Fédération générale des PEP en avril 2021 est venue renforcer l'engagement de la Fédération. Un groupe de travail dédié (dont les membres représentent l'ensemble des secteurs d'activité du réseau) a été créé pour déployer ce programme. Il s'est réuni pour la première fois en mai 2021. Ce groupe a pour objectif de créer une nouvelle dynamique sports au sein du réseau PEP dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, en recensant l'ensemble des initiatives existantes sur le territoire pour les développer avec les partenaires institutionnels : Éducation nationale, politique de la ville, comités départementaux olympiques et sportifs (Cdos), comités régionaux olympiques et sportifs (Cros), référents paralympiques, comités handisport, comités sport adapté...

Cinq axes de travail ont été définis :

1. Le sport pour la pleine participation de tous
2. Le sport ensemble
3. Le sport santé et de bien être
4. Le sport outil éducatif
5. Le sport accessible à toutes et tous

En mai 2021, les PEP se sont inscrites dans l'opération nationale « Jouons ensemble » lancée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports avec le secrétariat d'État aux Personnes handicapées conjointement avec le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA). Cette opération de communication, appelée à se renouveler chaque année a pour but d'inciter les médias (télévisions et radios) à intégrer plus de retransmissions sportives, d'émissions et d'interviews consacrées au parasport et aux acteurs du monde du handicap. Elle s'inscrit également dans le cadre de la mission Héritage des Jeux de Paris 2024.

Dans cette perspective de la préparation aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les équipes de l'association GPA à Niort, avec la tête de réseau, ont rencontré des représentants du centre international de Yunnan ainsi que du ministère des Sports chinois pour l'élaboration d'un projet d'accueil de délégations chinoises sur le territoire français au sein du réseau PEP, porté par la Fédération.



• DROIT AU RÉPIT PARENTAL

Le développement de solutions de répit pour les proches et notamment les parents, est un des axes forts de la stratégie « Agir pour les aidants 2020-2022 » et de la stratégie pour l'autisme. Plus largement, le besoin de répit parental a été mis en exergue par la crise sanitaire et les confinements successifs, pour tous les parents qu'ils aient ou non un enfant en situation de handicap. Pour y répondre, la Fédération générale des PEP a lancé une réflexion globale et transversale à ses secteurs sur cette thématique. Celle-ci s'appuie sur les remontées des professionnels des divers champs d'intervention, social, médicosocial, petite enfance, vacances et sur les différentes initiatives des associations. Les PEP Lor'Est, par exemple, portent avec leurs partenaires un projet de maison de répit inclusive, visant à répondre au plus grand nombre et à des situations multiples : séjours familiaux de répit, accueil d'urgence...

Le projet répit parental répond, pour les PEP Lor'Est à un souci de conserver de l'agilité et de la flexibilité dans la réponse aux besoins en termes de soutien à la parentalité et de répit. Sur chaque département, des équipes pluridisciplinaires interviennent à domicile pour une prise en charge globale de l'enfant et de sa famille. Le dispositif permet de coordonner les interventions d'accompagnement de la parentalité en complétant les dispositifs existants et en favorisant la coordination entre les intervenants des différents domaines : protection de l'enfance, éducation populaire, aides à domicile, etc.

2

DE L'EXPÉRIMENTATION À L'INNOVATION

DES OUTILS ET MÉTHODES DE COOPÉRATION ET DE CO-CONSTRUCTION RENFORCÉS



• UN PILOTAGE FÉDÉRAL DES APPELS À PROJET

Les appels nationaux à projets et/ou à manifestation d'intérêt lancés par le Gouvernement ou d'autres institutions dans le cadre du déploiement des politiques publiques constituent autant de leviers incitatifs pour la Fédération générale des PEP pour accompagner les évolutions de ses secteurs et les transformations de son offre.

Le déploiement de ces projets nationaux s'appuie sur la méthodologie expérimentée dans le cadre de l'appel à projet Tremplin Asso, les « PEP acteurs d'un numérique inclusif » soutenu par l'ANCT. La tête de réseau élabore des réponses aux appels à projet à partir des expertises et des actions du réseau. Ces programmes sont ensuite développés au sein du réseau et avec celui-ci. La tête de réseau pilote et accompagne ce déploiement co-construit dans le cadre de comités de pilotage associant les cadres, les élus fédéraux et des représentants (professionnels, bénévoles) des associations.

• DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Recrutement

L'assemblée générale de Saint-Étienne a décidé de renforcer l'équipe de la tête de réseau dans une optique d'internalisation et d'optimisation des compétences.

Outre un poste de chargé de mission Europe-International en CDI, trois postes sous contrats de mission de 12 mois ont été votés, considérant la nécessité et l'urgence à mettre en place un accompagnement renforcé du réseau dans une période caractérisée par la crise sanitaire et les choix de mise en œuvre de nouveaux projets. Ces trois postes de chargés de mission, placés hiérarchiquement sous l'autorité de la directrice générale de la Fédération générale des PEP portent sur :

- l'opérationnalisation du projet de relance PEP ;
- le renforcement, l'organisation et la structuration des Pools d'expertises ;
- le suivi et l'accompagnement des administrations déléguées.

Actions pédagogiques numériques

Une vingtaine de webinaires ont été organisés en 2021 avec près de 818 inscrits au total sur l'année. Ces formations participent à la montée en compétences du réseau sur des sujets spécifiques qui concourent au développement de l'activité des associations. Dès qu'un besoin se fait sentir (réglementation, veille juridique, thématique métier, utilisation d'un outil spécifique interne comme l'outil Vern acquis pour gérer les centres de vacances), l'ingénierie de formation se met en place au service de l'accompagnement et de la culture à acquérir ou à



approfondir. La maîtrise et l'utilisation des outils numériques de visioconférence par le réseau a par ailleurs permis d'augmenter le taux de participation à ces classes virtuelles et webinaires, contribuant ainsi à faciliter l'acquisition des compétences par le réseau.

• PROGRAMME EMPLOYEUR

En 2021, le programme Employeur des PEP a intégré les problématiques d'évolution des métiers, tous secteurs confondus et a poursuivi un travail de veille, d'information et de réflexion sur les besoins de formation et d'accompagnement, ainsi que sur les conséquences des négociations sur les évolutions salariales des métiers du secteur médicosocial et plus largement des métiers de l'accompagnement et du lien. La dynamique de revalorisation salariale des professionnels du secteur médicosocial a en effet posé la question de l'équité entre les salariés PEP, de l'égalité territoriale et de l'impact des difficultés à recruter. De même, la formation initiale des animateurs de centres de vacances a été au cœur des débats, notamment avec la participation aux assises de l'animation (voir page 49).

Par ailleurs, en 2021, un espace partagé sécurisé pour les employeurs PEP a été créé, contenant toutes les ressources nécessaires à leur activité.



RETOUR DU SÉMINAIRE NOUVEAUX RESPONSABLES PEP EN SEMI-PRÉSENTIEL.

Le stage des nouveaux responsables a été réalisé deux fois en 2021 exceptionnellement du fait d'un premier report dû aux conditions sanitaires. Le premier stage a été organisé en distanciel les 27 et 28 janvier 2021 avec 46 participants appartenant à 16 associations PEP (02, 11, 14, 13, 28, 2B, 34, 40, 45, 52, 64, 76, PEP Lor'Est, CBFC, Arpep OPM). La version en présentiel en octobre 2021 a accueilli 47 participants au siège de la Fédération dont 4 administrateurs, et de nombreux responsables de fonctions supports (22 %).

2

DE L'EXPÉRIMENTATION À L'INNOVATION

LES WEBINAIRES FACE PEP EN CHIFFRES

20 WEBINAIRES

818 INSCRITS

52 HEURES DE DIFFUSION GLOBALE

LES VENDREDIS JURIDIQUES

Animés par Maître Morand, avocat spécialisé en droit social, ces rendez-vous ont été pérennisés en 2021 mensuellement sous forme de webinaires.



• EUROPE/INTERNATIONAL : UNE PREMIÈRE MOBILITÉ RÉUSSIE

En dépit de la crise sanitaire, la mise en œuvre du premier projet de mobilité des professionnels PEP a été réalisée en 2021. L'agence Erasmus + Jeunesse et le partenaire People & Culture Wallonie Bruxelles (PEC W/B) ont organisé à distance la première mobilité du projet Workers in Forward for Inclusion (Wiffi) dont le programme était de permettre d'appréhender des projets dans des contextes interculturels et de travailler la citoyenneté européenne avant de démarrer les mobilités immersives dans des environnements inclusifs en Italie. Douze professionnels des PEP 19, 28, 2B, et 34 ont participé aux visioconférences du 22 au 26 février 2021. Ils ont en particulier beaucoup apprécié les échanges très riches malgré l'absence de contact direct avec les animateurs et les jeunes.

En novembre 2021, la première mobilité « en présentiel » a été organisée chez PEC W/B avec sept participants. Les restrictions liées à la crise sanitaire n'ont pas permis de rejoindre les équipes et les jeunes sur le terrain mais les échanges et débats dans les locaux de Liège ont marqué

les esprits sur les différences importantes quant aux politiques culturelles, sociales et aux libertés associatives. En décembre 2021, le comité de pilotage du consortium comprenant les cinq acteurs PEP et les cinq partenaires d'accueil (PEC W/B, l'Ipsas Aldrovandi Rubbiani de l'Éducation régionale d'Emilie Romagne, l'association Gio.Net qui travaille sur cette région avec l'Éducation régionale, l'Université de Bologne, la ville de Bologne et la ville de Rome) a décidé de reporter les mobilités italiennes au printemps 2022.

• RÉFLEXION ET STRUCTURATION DE LA PROMOTION DES CLASSES DE DÉCOUVERTE AUPRÈS DES PUBLICS

De septembre 2021 à janvier 2022, les travaux sur le schéma de commercialisation et d'harmonisation des séjours PEP ont repris après la pause forcée de la crise sanitaire. En effet, le contexte dans lequel s'organisent les séjours scolaires, déjà concurrentiel avant la pandémie, et complexifié par le contexte de crise, a amené le réseau PEP à se structurer et à optimiser son organisation. Au total, deux réunions de travail élargies à l'ensemble du réseau et plus de 20 réunions en ateliers ont été organisées. 60 documents ont été partagés par le réseau, analysés et compilés, qui ont permis d'aboutir aux différentes propositions d'outils et d'organisation en réseau.

Le 19 octobre 2021, une réunion de travail a rassemblé 38 acteurs du réseau représentant 29 associations pour décrypter les réponses à l'enquête lancée préalablement à partir desquelles un nouveau modèle d'organisation en réseau a été mis en débat. L'objectif était de trouver une solution plus sécurisante pour les centres et les associations et plus efficace face à la concurrence.

De novembre 2021 à janvier 2022, cinq sous-groupes ont été constitués à l'issue de la journée de travail du 19 octobre par des référents du réseau PEP et l'équipe du siège fédéral pour travailler simultanément sur des axes identifiés. La réunion de restitution des travaux avec 46 participants pour 32 associations a eu lieu le 28 janvier 2022.

Ces travaux ont permis d'optimiser le schéma de commercialisation des classes de découverte, notamment par la mise en place de nouvelles conventions entre associations, de nouvelles conditions générales de vente, d'un parcours client et d'une démarche qualité (Charte d'engagement).

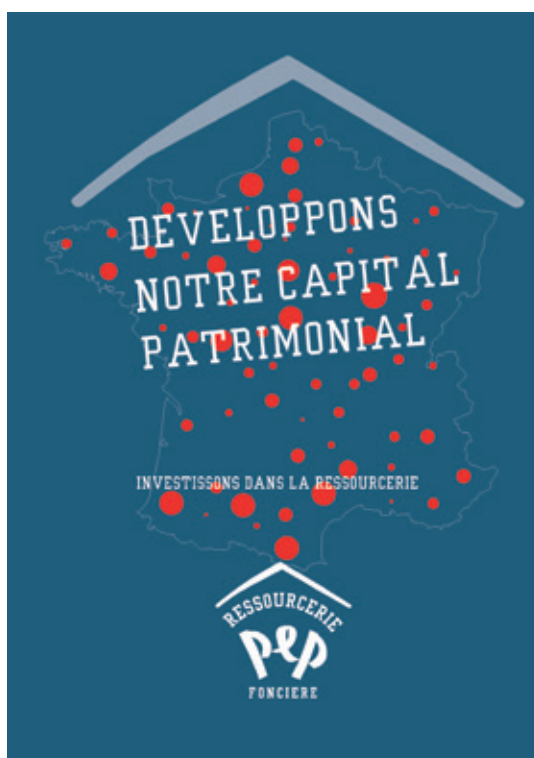


• RESSOURCERIE FONCIÈRE ET STRUCTURATION DU PROGRAMME PATRIMOINE

Créée en mars 2021 pour contribuer à la politique volontariste de solidarité interne au réseau et autour du programme de préservation et de sécurisation du patrimoine immobilier des PEP, la Ressourcerie foncière PEP est intervenue en 2021 sur son premier projet, celui des PEP 13 pour la rénovation de la villa Huxley. Elle nécessite d'importants investissements que permet le dispositif foncier (à deux niveaux, fédéral et local) de la Ressourcerie pour le sauvegarder, le rendre accessible à de nouveaux publics en créant un tiers-lieu culturel en plus des activités de loisirs et de vacances habituels. La Ressourcerie est donc intervenue pour co-porter avec les PEP 13 le projet de rénovation dans le cadre d'une société immobilière. Les travaux sont prévus de mai 2022 à juin 2023 (*voir encadré page 40*).

Afin de structurer et piloter le programme Patrimoine, une commission spécifique a été initiée au sein du conseil d'administration fédéral. Son objet est d'accompagner l'évolution du patrimoine matériel et immatériel du réseau. La Ressourcerie foncière est une entité juridique distincte constituée par 27 associations PEP.

Un comité de pilotage Patrimoine associant le réseau sera initié en 2022.



2 DE L'EXPÉRIMENTATION À L'INNOVATION



LA VILLA HUXLEY, PREMIÈRE RÉALISATION DE LA RESSOURCERIE FONCIÈRE PEP

La « villa Huxley » à Sanary-sur-Mer, fut dès le milieu des années 20 et jusqu'en 1937, la propriété de l'écrivain britannique Aldous Huxley. C'est dans cette maison qu'il rédigea de nombreuses œuvres dont en 1931, *Le Meilleur des Mondes*, son œuvre la plus connue et largement étudiée dans les établissements scolaires. En 1998, l'association des PEP 13 acquit la maison et la transforma en centre de vacances baptisé « Centre de vacances Les Flots » afin d'y accueillir des classes de découverte. Aujourd'hui, les PEP 13 ont décidé de redonner le prestige historique et mémoriel de la villa en la recentrant sur son histoire et d'élargir le public accueilli.

Un espace sera dédié à la mémoire d'Aldous Huxley et de son épouse Maria, à son œuvre littéraire et aux artistes exilés venus lui rendre de nombreuses visites dans sa villa.

L'entrée de la propriété et les espaces extérieurs seront reconstitués à l'identique. Une fresque, créée pour l'occasion, permettra de délimiter la partie originelle de la maison des nombreuses extensions faites par la suite.

À l'accueil d'enfants, d'adolescents et de groupes associatifs, s'ajouteront des cafés littéraires, des conférences et des colloques, des résidences d'artistes ou encore des visites commentées pour le grand public en partenariat avec des associations locales.

• SOLIDARITÉ INTERNE ET SÉCURISATION DU RÉSEAU

En 2021, le conseil d'administration de la Fédération générale des PEP a fait l'évaluation des différentes administrations déléguées conduites depuis l'intégration de cette disposition dans les statuts fédéraux au titre de la solidarité et de la sécurisation du réseau PEP.

L'administration déléguée est une disposition visant à aider les associations membres en difficulté et à préserver leurs activités ainsi que l'image du réseau PEP. Malgré la clarté des procédures et l'engagement du conseil d'administration fédéral à préciser, avec les CA des associations demandeuses de la mise en œuvre des conditions de celle-ci, l'évaluation a fait apparaître des difficultés récurrentes que l'assemblée générale d'Avignon, en 2020, a levées en décidant de :

- formaliser par une convention le cadre de chaque administration déléguée ;
- conditionner l'étude de mise en œuvre d'une administration déléguée à la signature au préalable de ladite convention par la gouvernance de l'association, représentée par son président. Cette convention signée est jointe à la demande de mise en œuvre de la procédure. Elle est présentée devant les instances de la Fédération pour étude et acceptation ou refus ;
- rendre public le processus et les conditions de mise en œuvre de l'administration déléguée ;
- habiliter le CA fédéral pendant la durée de l'administration déléguée à ajuster la durée de celle-ci au regard des rapports intermédiaires des administrateurs délégués ;
- un rapport de fin de mandat d'administration déléguée est formalisé et présenté devant les assemblées générales ordinaires de l'association et de la Fédération ;
- à la fin d'une administration déléguée, la Fédération convoque une assemblée générale ordinaire de l'association pour rendre compte devant ses adhérents. À l'issue de l'assemblée générale ordinaire et conformément aux statuts de l'association, un nouveau CA sera élu.

L'année 2021, a donc été la première année de mise en œuvre de ces procédures.

En 2021 plusieurs administrations déléguées se sont poursuivies (PEP 72, PEP Bretagne, PEP 55) ou ont été menées à leur terme (PEP 63, PEP CBFC-Mecs de Dijon). Une nouvelle a été acceptée par la Fédération : les PEP 50. Afin d'appuyer le travail de coordination et de mise en œuvre de ce processus qui impacte l'activité de la tête de réseau, l'assemblée générale de Saint-Étienne a acté le recrutement d'un chargé de mission en CDD de douze mois.

• ABOUTISSEMENT DU 5^E PROJET FÉDÉRAL

Nouvelle étape de la structuration des Arpep

Le développement régional des PEP est devenu une nécessité au gré des politiques de décentralisation de l'État, la région étant un échelon stratégique tant au niveau des collectivités territoriales qu'au niveau de l'action de l'État (Éducation nationale, ARS, Jeunesse et sports) et des financements de projets européens. Le département reste quant à lui compétent pour la mise en œuvre des politiques publiques, les déclinant et les adaptant aux réalités locales. L'année 2020 et le début d'année 2021 ont vu la question des régions être au cœur des préoccupations du réseau et monter en puissance (Régionales dématérialisées, Rassemblement des Présidents et Directeurs généraux, mise en place d'un groupe de travail...). De plus, les politiques publiques étant de plus en plus « intégrées », les associations qui n'englobent pas l'ensemble des secteurs ont l'obligation de se regrouper pour proposer et porter des dispositifs polysectoriels sur leur territoire, sur tous les champs de vie de la personne accompagnée. La Fédération générale des PEP a donc décidé en 2021 de conduire une nouvelle étape dans le développement de ses regroupements régionaux. Cette décision s'est concrétisée par l'adoption à 91,67% d'une résolution lors de l'assemblée générale de Saint-Étienne. Le 5^e projet fédéral et le projet stratégique de la tête de réseau des PEP, élaborés pour la période 2018-2022, constituent le cadre politique et méthodologique général. Ces projets construits dans les débats sur la place et le rôle des associations régionales, visent, en respectant le principe de subsidiarité, à favoriser le développement des projets régionaux et locaux articulés avec le projet fédéral, à couvrir les zones blanches et à contribuer à la montée en puissance des synergies de compétences au sein du réseau.

Un projet de relance des projets d'Arpep a été initié en mobilisant un groupe de travail dédié associant l'ensemble des présidents d'Arpep préfigurant le Conseil consultatif des régions. En 2021, un groupe de travail a produit un « Mémento Régions et PEP » afin de partager avec le réseau les problématiques de construction des Arpep et faciliter leur déploiement.

Le projet de relance PEP a également dans le cadre de son vademecum proposé des outils méthodologiques pour faciliter la formalisation des projets régionaux.

Évolution du système d'information (SI) fédéral

Dans la droite ligne des motions votées aux assemblées générales 2018, 2019 et 2020, un travail sur la mutualisation des outils dans une démarche de diminution des coûts de gestion, de développement durable et de diminution de l'empreinte carbone a été initié en 2021. Cela s'est matérialisé, entre autres, par la poursuite de la



démarche de digitalisation et d'hybridation démarrée dès l'année 2020. La dématérialisation des serveurs, l'hybridation distancielle des événements, la visioconférence, la mise en place des espaces partagés et autres sites collaboratifs sont autant d'exemples de cette démarche. De plus, après plus de dix ans d'utilisation du système d'information PEP actuel et à l'aube de la rédaction du 6^e projet fédéral, il est nécessaire de procéder à une refonte en profondeur de celui-ci afin de prendre en compte les exigences et les enjeux qui se dressent. C'est la raison pour laquelle a été constitué, après validation du conseil d'administration fédéral, un groupe de travail composé de directeurs généraux d'associations et de responsables des systèmes d'information afin d'engager les réflexions et les travaux nécessaires à la mise en œuvre d'un système d'information interopérable, co-responsable, accessible et partagé par toutes les associations du réseau PEP. Ce travail initié en 2021 se poursuivra en 2022 avec la proposition d'une résolution dédiée au système d'information qui sera débattu lors de l'assemblée générale 2022 du Havre. L'adoption de cette résolution sera suivie d'un audit global du système d'information de la tête de réseau ainsi que d'une cartographie des systèmes d'information des associations du réseau PEP. Ces deux étapes marqueront le lancement effectif de la restructuration du système d'information fédéral et de l'adoption à venir d'un schéma directeur des systèmes d'information. Ce schéma directeur aura pour ambition de répondre aux besoins et aux attentes d'une société en pleine mutation, portant des exigences démocratiques de participation, de transparence et de qualité. Enfin il devra également constituer l'un des piliers du plaidoyer des PEP.



3

**LE PLAIDOYER PEP :
UNE INFLUENCE RENFORCÉE
AU SERVICE DE NOTRE
PROJET DE
TRANSFORMATION
SOCIALE**



TOUT LE TRAVAIL D'EXPÉRIMENTATION, D'INNOVATION ET D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES ENGAGÉ PAR LES PEP DURANT L'ANNÉE SUR TOUS LES SECTEURS AVEC LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES, A ÉGALEMENT RENFORCÉ LE TRAVAIL COLLECTIF DE PLAIDOYER AVEC LEURS PARTENAIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET A DONNÉ NAISSANCE À D'AUTRES PARTENARIATS, ENGAGEMENTS, REPRÉSENTATIONS. L'ENGAGEMENT DES PEP DANS CES COLLECTIFS LEUR PERMET DE DÉCUPLER LEUR INFLUENCE ET LES POSITIONNE COMME PARTENAIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES.

3

LE PLAIDOYER PEP : UNE INFLUENCE
RENFORCÉE AU SERVICE DE NOTRE PROJET
DE TRANSFORMATION SOCIALE

DES PARTENARIATS CONSOLIDÉS AU SERVICE DE L'INFLUENCE DES PEP



Ensemble, pensons l'éducation



• LES NOUVELLES ADHÉSIONS

En 2021, la Fédération générale des PEP a renforcé sa fonction plaidoyer en décidant de rejoindre de nouveaux collectifs. Elle a ainsi adhéré à l'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss), au Mouvement associatif, au Collectif Mentorat, à l'Alda (organisation européenne développant les pratiques de démocratie participative locale). Elle a également décidé de retrouver toute sa place au sein du Cnajep.

- Cnajep (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse d'éducation populaire) : association loi 1901, le Cnajep est né en 1968 suite à la volonté de mouvements de jeunesse et d'associations d'éducation populaire, appartenant à des horizons et à des secteurs d'activités très divers, de se rencontrer pour créer un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des pouvoirs publics sur les questions concernant la jeunesse et l'éducation populaire (source : Cnajep).

- Mouvement associatif : le Mouvement associatif, anciennement la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA), est l'organisation nationale des associations françaises chargée de promouvoir le fait associatif.

- Mouvement Ambition Éducation : il été lancé par un



regroupement de syndicats de l'Éducation nationale, de mouvements d'éducation populaire, d'associations de représentants de collectivités territoriales et de la FCPE, le 30 juin 2020. Ses membres, déjà signataires de l'appel de Bobigny, en 2010, ont souhaité inscrire la question de l'éducation dans le débat public, notamment à l'occasion des élections présidentielle et législatives de 2022.

- Collectif Mentorat : créé en 2019, le Collectif Mentorat a pour vocation de fédérer en son sein l'ensemble des organisations d'intérêt général qui agissent en faveur du mentorat. Il souhaite défendre leur expertise, leur savoir-faire, leurs intérêts professionnels, et porter pour eux une voix forte et unie sur les enjeux du mentorat auprès des pouvoirs publics.

Aujourd'hui, 64 associations et fondations sont membres du Collectif Mentorat (source : Collectif Mentorat).

- Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) : l'Uniopss est une association loi de 1901 reconnue d'utilité publique, qui intervient auprès des organismes du secteur privé à but non lucratif de solidarité.

- Alda (Association européenne pour la démocratie locale) : l'Alda est une alliance mondiale d'autorités locales et régionales et d'acteurs de la société civile travaillant avec une approche participative pour des communautés résilientes, inclusives et durables en Europe (source : Alda).

• CONTRIBUTION À DES PLAIDOYERS COLLECTIFS

Pour chacun des secteurs d'activités des PEP, la Fédération a choisi pour stratégie de porter un plaidoyer en propre et de partager celui-ci au sein des organisations auxquelles elle a choisi d'adhérer. Elle a mené en 2021, dans la continuité de 2020, un travail de lobbying, particulièrement autour de deux axes majeurs :

- La promotion du droit aux vacances pour tous et la relance des classes de découverte, la défense des intérêts économiques des opérateurs de séjours alors que la crise sanitaire et les restrictions ont lourdement impacté l'activité en 2021, notamment des classes de découverte.

- Les transformations de l'offre éducative et de loisirs et celle médicosociale, avec une attention particulière d'une part sur l'évolution des métiers et à la dimension employeur, et d'autre part à l'évolution et l'innovation des organisations.

Représentée au sein des gouvernances des principaux collectifs, elle a porté en leur sein son plaidoyer, notamment pour :

- la pérennisation des colos apprenantes ;
- un plan de relance des classes de découverte ;
- l'évolution de l'animation et des formations Bafa-BAFD ;
- le développement de la pleine participation et du recours à l'autodétermination des personnes.

Elle a contribué, en associant et coordonnant les

3

LE PLAIDOYER PEP : UNE INFLUENCE RENFORCÉE AU SERVICE DE NOTRE PROJET DE TRANSFORMATION SOCIALE



LISTE DES REPRÉSENTATIONS NATIONALES assurées par la Fédération au sein des gouvernances associatives ou d'institutions

INSTITUTIONNELLES :

- Comité économique et social européen (Cese)
- Comité de suivi de l'école inclusive
- Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (Cnaecep)
- Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)
- Conseil national d'orientation des Cités éducatives
- Copil Cnaf Enfance Jeunesse

ASSOCIATIVES / ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

- Collectif des associations partenaires de l'école publique (Cape)
- Collectif handicap
- L'Économie sociale partenaire de l'école de la République (Esper)
- Handéo
- Hexopée
- Jeunesse au plein air (JPA)
- Nexem
- Solidarité Laïque
- Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat)

associations PEP qui, au niveau local, adhèrent aux échelons locaux de ces organisations, à l'émergence dans les réflexions, plaidoyers et initiatives de l'Unat, de la JPA, du Cape, de Nexem, d'Hexopée, de campagnes ou de propositions initiées par les PEP, parmi lesquelles :

- le pass colo ;
- la campagne « #Envacances » ;
- l'évolution de l'offre des CMPP ou la création de PRH, repris par la Cnaf à l'échelle nationale.

Ce travail de partenariats et de représentations au sein des instances a été essentiel pour peser plus efficacement sur les décisions publiques et contribue à renforcer l'influence du plaidoyer PEP.

• PACTE DU POUVOIR DE VIVRE

Lancé en 2019, le Pacte du pouvoir de vivre rassemble 65 organisations environnementales, de solidarité et d'éducation, déterminées à faire évoluer collectivement le débat public sur les questions sociales et environnementales et construire une force collective de propositions de la société civile organisée.

En 2021, la Fédération générale des PEP a poursuivi son engagement dans les travaux du Pacte du pouvoir de vivre. Elle a contribué aux groupes de travail élaborant son plaidoyer formalisé dans le document « 90 propositions ». La Fédération s'est associée à sa structuration en région en relayant au sein du réseau et auprès de ses partenaires des initiatives de ce collectif dans le cadre des élections présidentielle et législatives 2022.

LA PARTICIPATION AU DÉBAT NATIONAL ET À L'ACTION PUBLIQUE



• LA MOBILISATION EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Suite aux accords de Ségur de juillet 2020, la Fédération générale des PEP s'est fortement mobilisée durant l'année 2021 dans le cadre des travaux et des négociations avec les pouvoirs publics sur la revalorisation et plus globalement l'attractivité des métiers de l'accompagnement social, médicosocial et socio-éducatif. Le Premier ministre Jean Castex annonçant dès la fin de l'année 2021 un certain nombre de mesures dont la revalorisation des salaires des professionnels du handicap, le Bureau de la Fédération générale des PEP adoptait une motion, prônant une prise en compte globale des métiers et de leurs problématiques et alertant sur les tensions en ressources humaines dans le domaine du handicap. La dynamique de revalorisations salariales des seuls professionnels du secteur médicosocial posait en effet la question de l'équité entre les salariés

PEP qui sont tous impliqués auprès des personnes dans le cadre de la démarche inclusive portée par notre réseau. La Fédération générale des PEP s'est mobilisée à chaque étape des travaux institutionnels engagés par le Gouvernement en faveur de l'attractivité des métiers, en contribuant notamment aux échanges liés à l'organisation de l'accompagnement global des parcours éducatifs et de vie des personnes ainsi qu'à la mission confiée à Denis Piveteau dans l'objectif de construire une nouvelle convention collective nationale unique, regroupant les conventions nationales historiques des métiers du médicosocial, de l'animation, de la petite enfance et de l'aide à domicile. Travaillant très étroitement avec les confédérations et les partenaires sociaux représentatifs du secteur, et forte des convictions nourries par son réseau, la Fédération générale des PEP a continué de défendre ses propositions début 2022.

3

LE PLAIDOYER PEP : UNE INFLUENCE RENFORCÉE AU SERVICE DE NOTRE PROJET DE TRANSFORMATION SOCIALE



VISITE DU GOUVERNEMENT À L'ESAT DES PEP 28 LE 18 NOVEMBRE 2021

Le Premier ministre Jean Castex, accompagné de Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et d'Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, échangent avec les travailleurs de l'Esat hors-murs des PEP 28, porteurs du projet inclusif de Vivre et travailler autrement avec l'entreprise Guerlain (Chartres). Reçus par Joël Derrien, président de PEP 28, Vincent Moreau, directeur général et Marie-Luce Profeti-Hamel, directrice du pôle Insertion socio-professionnelle, les membres du Gouvernement ont évoqué plus généralement les dispositifs innovants des PEP 28 en matière d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

• ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE MÉDICOSOCIALE

La Fédération générale des PEP mène un travail de réflexion sur la place des CMPP dans la recomposition générale de l'offre médicosociale. Ce travail, conduit avec une quinzaine d'associations gestionnaires de CMPP au sein du réseau PEP produit régulièrement des contributions auprès des pouvoirs publics depuis plusieurs années. Les PEP repensent l'organisation des CMPP en réaffirmant leur place dans l'offre sanitaire et médicosociale, leur rôle de prévention et de ressource pour l'École inclusive, en articulation avec les politiques familiales, les structures sanitaires et les familles.

Au plan régional, ces propositions ont rejoint les orientations de l'ARS Nouvelle-Aquitaine traduites concrètement dans le cahier des charges des appels à projets des CMPP autour des trois axes :

- repositionner les CMPP en tant qu'acteur du décroisement et de l'intersectorialité des politiques publiques ;
- renforcer les liens avec l'institution scolaire pour la mise en œuvre de l'école inclusive ;
- renforcer la compétence des plateaux techniques pour le repérage, le diagnostic et l'accompagnement des enfants présentant des troubles neuro-développementaux.

• MODERNISER LES ÉTABLISSEMENTS D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)

De janvier à juillet 2021, la Fédération générale des PEP a participé aux travaux de réflexion sur l'avenir des Esat, organisés sous l'égide du secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées, avec le concours des administrations et services concernés (DGCS, DGEFP, SGGI, CNSA, ARS). Ces travaux ont associé une centaine de participants représentant les personnes, les fédérations et les organismes gestionnaires ainsi que les professionnels de l'accompagnement. L'objectif de ces travaux était de définir un plan de transformation des Esat afin d'enrichir et mieux garantir les droits des personnes en situation de handicap y travaillant pour les rapprocher des droits fondamentaux reconnus aux salariés par le code du travail « commun ». De nouveaux outils ont été proposés pour une mise en œuvre rapide. Les associations PEP ont contribué aux groupes de travail, autour de trois axes principaux : l'évolution de l'offre de service des établissements, la sécurisation des parcours et le renforcement du droit des personnes et l'accompagnement des professionnels et l'attractivité des métiers. L'impact réglementaire et financier des mesures proposées et les indicateurs d'évaluation de celles-ci étaient au cœur des discussions.

LES CLASSES DE DÉCOUVERTE PEP EN CHIFFRES

ANNÉE	CLASSES	ÉLÈVES	JOURNÉES
2019	3 649	81 322	317 335
2020	246	5 485	24 615
2021	1 545	31 293	107 733
2022	2 401	51 176	204 341

• DÉFENDRE ET RELANCER LES CLASSES DE DÉCOUVERTE

La crise sanitaire ayant déjà frappé durement le secteur des vacances en 2020, les vagues de la pandémie de 2021 ont continué à le perturber fortement. La Fédération générale des PEP a donc milité sans relâche au niveau national pour qu'un Plan de relance des classes de découverte soit porté par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Mais, alors même que la demande de départ en classe de découvertes ne cessait de progresser au dernier trimestre 2021, des difficultés sont apparues au niveau des services académiques, lesquels rejetaient de manière systématique les dossiers de demandes de départ des enseignants. C'est pourquoi, dès le début 2022, Dominique Gillot, présidente de la Fédération générale des PEP, a adressé à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, un courrier sur ces entraves constatées, défendant les classes de découverte comme un temps d'enseignement à part entière et dénonçant l'impact sur l'accès à l'éducation des enfants.

• CONTRIBUER AUX ASSISES DE L'ANIMATION

Les Assises de l'animation ont été initiées par le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports et se sont tenues entre novembre 2021 et février 2022. La Fédération générale des PEP y a contribué activement en portant plusieurs positions et propositions visant à valoriser l'utilité sociale de l'animation. Elle a souligné la nécessité de distinguer l'animation volontaire, étape d'un parcours d'engagement voire mode d'entrée vers la professionnalisation et l'animation professionnelle encadrée par des diplômés et une convention collective. Plusieurs de ces propositions concernant la valorisation de l'engagement et de ses acquis, la formation et la qualité des emplois des professionnels ont été reprises dans le plan définissant 25 mesures présenté par la secrétaire d'État.



EXTRAITS DE LA CONTRIBUTION CONSACRÉE À L'ÉTAT DE DROIT, AUX VALEURS ET À LA SÉCURITÉ :

« La Charte européenne des droits fondamentaux affirme que "l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit ». Or, aujourd'hui, l'Europe fait face à un double défi : les gouvernements de certains Etats membres ont adopté des législations contraires aux valeurs fondatrices (indépendance de la justice, liberté de la presse...) et l'ensemble des Etats peinent collectivement à prendre des décisions communes à la hauteur des enjeux du XXI^{ème} siècle (démocratie, transition écologique, cohésion sociale, crise migratoire).

Pour faire face à ces défis, il est nécessaire de conforter le rôle des corps intermédiaires dont les réseaux associatifs afin de mettre en place les coopérations nécessaires à la réalisation d'un projet européen solidaire. Il nous faut ainsi placer au cœur des débats la sauvegarde de l'espace civique et la protection des droits fondamentaux ; c'est pourquoi la Fédération générale des PEP soutient la création d'un mécanisme d'alerte permettant aux organisations de la société civile de signaler en urgence à la Commission et au Médiateur européen toute violation manifeste des droits et principes de la Charte européenne des droits fondamentaux.

L'avenir de l'Europe dépendra donc de la capacité collective des Etats membres et de ses citoyens à réaliser la cohésion sociale autour de valeurs humanistes. La solidarité et l'accès universel au droit commun s'avèrent déterminants pour la stabilité politique des Etats membres et la sécurité des citoyens ».

• PARTICIPER ACTIVEMENT À L'AVENIR DE L'EUROPE

La Fédération générale des PEP a su intégrer pleinement la dimension européenne en initiant plusieurs projets européens avec l'Agence Erasmus +. Cet engagement a été souligné par la nomination par le Premier ministre de Dominique Gillot comme conseillère au Comité économique et social européen au titre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et de la Fédération générale des PEP.

La Conférence sur l'avenir de l'Europe a été lancée le 9 mai 2021 à l'occasion de la Journée de l'Europe.

3

LE PLAIDOYER PEP : UNE INFLUENCE RENFORCÉE AU SERVICE DE NOTRE PROJET DE TRANSFORMATION SOCIALE



EXTRAITS DE LA CONTRIBUTION CONSACRÉE AUX MIGRATIONS :

Au cours des dernières années, l'Europe a été confrontée à la plus grande crise migratoire de son histoire : plusieurs millions de personnes ont tenté de rejoindre l'Europe au péril de leurs vies pour fuir la guerre, les persécutions politiques, la misère économique ou les évolutions climatiques.

Si les déplacements de réfugiés ont diminué depuis 2018, l'Union européenne demeure confrontée à cet enjeu humanitaire. Tandis que les discours xénophobes se multiplient et attisent les crispations identitaires des opinions publiques, cette crise a mis en exergue les difficultés de l'Union européenne à concevoir une réponse commune et globale en matière d'asile et de politique migratoire.

Les PEP sont convaincues que les principes de coopération et de solidarité doivent être à la base d'une réelle politique migratoire commune et d'un régime harmonisé d'asile digne et respectueux des droits humains.

À cet effet, la révision des règlements de Dublin s'avère indispensable, tout comme la création d'une Agence européenne de l'asile afin d'harmoniser le traitement des demandes d'asile et de fournir une assistance opérationnelle et technique aux États membres en cas de situation de crise.

Cette consultation publique avait pour objectif de permettre à tous les citoyens européens d'exprimer leurs avis et leurs attentes pour qu'ils participent activement à façonner le futur de l'Union européenne. La Fédération générale des PEP a souhaité y prendre part en adoptant deux contributions, la première consacrée à « l'Etat de droit, aux valeurs et à la sécurité », la seconde portant sur « les migrations ».

• REPRÉSENTATION AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN (CESE)

Le Comité Economique et Social Européen est l'assemblée consultative des partenaires économiques et sociaux de l'Union européenne. Il permet à l'ensemble des acteurs de la société civile de faire entendre leurs voix auprès des institutions et influence ainsi l'élaboration des textes législatifs européens. Dominique Gillot, présidente de la Fédération générale des PEP siège au Comité depuis septembre 2020 et s'investit plus particulièrement au sein des sections « Emploi, Affaires Sociales, Citoyenneté » et « Marché Unique, Production et Consommation ». Elle a ainsi contribué, à travers ses interventions lors des réunions de groupes de travail et par voie d'amendements, à l'élaboration de plusieurs rapports consacrés à des sujets aussi divers que le développement d'un nouveau modèle pour les personnes âgées, la contribution au plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027 ou encore les dispositifs à mettre en œuvre pour garantir un travail décent aux jeunes et veiller à l'inclusion de celles et ceux ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation.

• CONSTRUIRE UN PLAIDOYER EN VUE DES ÉLECTIONS NATIONALES DE 2022

Pendant l'année 2021, la Fédération générale des PEP a souhaité réaffirmer son attachement au principe républicain de laïcité en organisant une journée durant laquelle le réseau a pu mettre en valeur les pratiques appliquées pour faire vivre la laïcité au quotidien. Mouvement d'éducation populaire et de transformation sociale, luttant pour promouvoir une société solidaire et inclusive, les PEP ne pouvaient pas être absentes du débat démocratique de l'élection présidentielle d'avril 2022 et des élections législatives de juin suivant. Les PEP ont donc voulu interpeller l'ensemble des candidats à ces élections sur 55 propositions qu'elles portent à partir d'un plaidoyer co-construit par le réseau et inspiré des réponses du baromètre PEP de la société inclusive. Celui-ci, ayant sondé les Français plus particulièrement sur les problèmes des flux migratoires au-delà de l'état de l'égalité des chances de la société française ressenti par les Français en 2021.



baromètre société inclusive




PRÉSIDENTIELLE
& LÉGISLATIVES

2022

LES 55 PROPOSITIONS
DES PEP

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

CONCLUSION

En 2021, les PEP ont été moteur d'innovation et de transformation dans leurs pratiques quels que soient les secteurs. Les expérimentations et la politique d'essai conduite par la Fédération ont créé et renforcé une dynamique de coopération entre associations PEP et avec leurs partenaires correspondant pleinement à l'esprit et aux orientations du projet fédéral 2018-2022. Le réseau PEP a intégré dans ses priorités et dans son agenda de mise en œuvre de ses actions la pleine participation des personnes et l'impérieuse nécessité de mesurer ce que cela changerait en termes d'impacts sur les métiers.

Les PEP ont engagé en 2021 un important travail pour élaborer de manière conjointe et porter leur plaidoyer à l'horizon 2022. Ce travail a également été l'occasion de partager une réflexion sur l'engagement : engagement des militants associatifs et de tous ceux qui souhaitent offrir du temps, des compétences à ceux que les PEP accompagnent, pour participer à l'édification d'une société plus inclusive et plus solidaire.

L'implication des pep dans les débats européens, l'accueil des migrants et plus particulièrement des MNA ont été tragiquement soulignés par la guerre en Ukraine. Les pep, militantes de la démocratie et solidaires avec le peuple ukrainien sont mobilisées par de multiples actions de solidarité. Elles poursuivront et amplifieront, en 2022, cet effort au service de la défense de leurs valeurs .

Ces dynamiques portées par le 5e projet fédéral constitueront une base de réflexion qui nourrira les travaux d'élaboration du 6e projet fédéral en 2022-2023.

GLOSSAIRE

A

ACM : Accueil collectif de mineurs
AEDE : Agir ensemble pour les droits de l'enfant
ADAPT : Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées
AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap
AG : Assemblée générale
AIDFORPOLY : Aidant - formation - polyhandicap
ALEFPA : Association laïque pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie
ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement
AMI : Appel à manifestation d'intérêt
ANACEJ : Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires
ANLCL : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
APAD : Assistance pédagogique à domicile
API : Adapté, inclusif, partagé (habitat)
ARPEP : Association régionale PEP
ARS : Agence régionale de santé
ASAP : Accélération et simplification de l'action publique
ASE : Aide sociale à l'enfance
ATC : Autorité de tarification et de contrôle
AVIP : À vocation d'insertion professionnelle

B

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

C

CA : Conseil d'administration
CAF : Caisse d'allocations familiales
CAMSP : Centre d'action médicosociale précoce
CAPE : Collectif des associations partenaires de l'école publique
CCAS : Centre communal d'action sociale
CDSEI : Comité départemental de suivi de l'école inclusive
CE : Comité d'entreprise
CESAP : Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées
CESE : Comité économique et social européen
CFA : Centre de formation d'apprentis
CIH : Comité interministériel du handicap
CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique
CNAF : Caisse nationale des allocations familiales
CNAJEP : Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers
CNCPH : Conseil national consultatif des personnes handicapées

CNEA : Conseil national des employeurs d'avenir (aujourd'hui Hexopee)
CNH : Conférence nationale du handicap
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
COFRAC : Comité français d'accréditation
COJ : Conseil d'orientation des politiques de jeunesse
COFIL : Comité de pilotage
CPO : Convention pluriannuelle d'objectifs
CREN : Centre de recherche en éducation de Nantes
CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
CRIA : Centre de ressources illettrisme et analphabétisme
CRMH : Centre de ressources multihandicap
CTA : Cellule territoriale d'appui

D

DAI : Dispositif d'accompagnement et d'inclusion
DAME : Dispositif d'accompagnement médico-éducatif
DEI - France : Défense des enfants international - France
DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire
DGEFP : délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
DGCS : Direction générale de la cohésion sociale
DGS : Direction générale de la santé
DIA : Délégation interministérielle à l'Autisme
DJEPVA : Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
DSI : Direction des systèmes d'information

E

EAJE : Établissement d'accueil du jeune enfant
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EMAS : Équipe mobile d'appui à la scolarisation
EPI : Équipements de protection individuelle
EREA : Établissement régional d'enseignement adapté ESAT : Établissements et services d'aide par le travail
ESMS : Établissements et services médico-sociaux
ESPER : Économie sociale partenaire de l'École de la République
ESS : Économie sociale et solidaire

F

FABRIQUE : nom donné aux projets portés et présentés par les associations PEP sur le thème de la participation/émancipation des personnes dans le cadre des Rencontres 2021
FACE PEP : Formation, audit, conseil, études
FGPEP : Fédération générale des PEP
FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

G

GAPAS : Groupement des associations partenaires d'action sociale
GPA : Groupe pluri-associatif

H

HCFEA : Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

I

IFMK DV : Institut de formation en masso-kinésithérapie pour déficients visuels
IME : Institut médico-éducatif
IRDSU : Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain
ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

J

JPA : Jeunesse au plein air

L

LAEP : Lieux d'accueil parents enfants

M

MECS : Maison d'enfants à caractère social
MENJS : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
MJC : Maison des jeunes et de la culture
MNA : Mineur non accompagné

P

PCO : Plateforme de coordination et d'orientation
PEDT : Projet éducatif de territoire
PEP : Pupilles de l'enseignement public
PEP CBFC : PEP Centre Bourgogne Franche-Comté
PEPITE : initiative née de la crise capitalisée dans le cadre d'un appel à projet de la CNSA
PESP : Politiques éducatives et sociales de proximité
PEVLC : Politiques éducatives, vacances, loisirs et culture
PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi
PRH : Pôle ressources handicap
PSM2S : Politiques sociales, médicosociales et de santé

Q

QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville

R

RH : Ressources humaines
RSO : Responsabilité sociétale des organisations

S

SAF : Service d'accueil familial
SAMELY : Service d'accompagnement des mères lycéennes
SAMELYCO : Service d'accompagnement des mères lycéennes et collégiennes
SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAPAD : Service d'assistance pédagogique à domicile
SAPADHE : Service d'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école
SAS : Société par actions simplifiée
SGCIPH : Secrétariat général du Comité Interministériel du Handicap
SEPH : Secrétariat d'État aux personnes handicapées
SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SI : Système d'information
SMS : secteur médico-social
SNU : Service national universel

T

TDR : Tête de réseau
TND : Troubles du neurodéveloppement

U

UEE : Unité d'enseignement externalisée
UEMA : Unité d'enseignement en maternelle
UFR : Unité de formation et de recherche
UGECAM : Union pour la gestion des établissements des caisses d'assurance maladie
ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire
UNAT : Union nationale des associations de tourisme
UNIOPSS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux
URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

W

WIFFI : Workers In Forward For Inclusion

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Directrice de la publication

Dominique Gillot, Présidente de la Fédération générale des PEP

Comité de rédaction

Simone Aimard, secrétaire générale

Philippe Marsault, secrétaire général adjoint

Brigitte Houlier, vice-présidente en charge du secteur politiques éducatives vacances loisirs et culture

Yves Durand, vice-président en charge des relations extérieures, communication, système d'information

Dominique Quinchon, vice-président en charge du secteur politiques sociales, médicosociales et de santé

Fernand Vanobberghen, vice-président en charge du secteur des politiques éducatives et sociales de proximité

Catherine Boyer-Slezak, administratrice

Agnès Bathiany, directrice générale

Pascal Ansel, directeur du système d'information et de la communication

Isabelle Monforte, directrice de l'animation des secteurs et programmes

Sophie Dotaro, cheffe de projet communication

Frédéric Martin-Delvincourt, assistant de direction

Conception graphique : commevisuels.com

Iconographie : droits réservés PEP, Agence Magnum, Jean François Treillou, Hervé Bellenger /ImageStadium.

© Fédération générale des PEP - mai 2022

**CATALOGUE
FORMATION**

2023

Compétence
Innovation
Expertise
Société
Inclusion
Partenariat
Coopération
Stratégie

FACE PEP

Accompagner les mutations de nos métiers
et développer une politique ressource
renforcée sur tous les territoires
au service de l'inclusion

Qualiopi 
processus certifié
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATION
AUDIT
CONSEIL
ETUDES



La solidarité en action

LESPEP.ORG

